

PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE
11 septembre - 7 novembre 2023

Réunion thématique : « Objectif zéro plastique : comment sortir du plastique ? »
jeudi 28 septembre 2023 à 18h, IUT Moselle-Est (Saint-Avold).

La réunion thématique : « Objectif zéro plastique : comment sortir du plastique ? » du projet PARKES s'est tenue le jeudi 28 septembre 2023, à l'IUT de Moselle-Est à Saint-Avold en présence d'intervenants et de 10 participants.

Le diaporama présenté lors de cette réunion se trouve en annexe du présent document.

Intervenants présents lors de cette réunion publique :

- **Sébastien MOTTE**, directeur de la branche recyclage plastique, SUEZ ;
- **Christophe REIF**, directeur régional délégué, ADEME Grand EST ;
- **Gautier MASSIP**, chef de projet éco-conception, CITEO ;
- **Mathilde GESTALDER**, fondatrice de Zero Waste Metz ;
- **Frédéric FRADET**, directeur de Plastinnov ;
- **Sabine ZARIATTI**, responsable des partenariats industriels, SUEZ ;
- **Luc MARTIN**, garant de la concertation, CNDP ;
- **Valérie TROMMETTER**, garante de la concertation, CNDP ;
- **Ronan FLEHO**, 2concert (animateur) ;
- **Mathieu DAVID**, 2concert (animateur).

Compte rendu des présentations et des échanges avec le public :

Ronan FLÉHO

Bonsoir à toutes et à tous, nous sommes ravis de vous accueillir dans l'amphithéâtre de l'IUT de Saint-Avold, pour cette soirée conférence-débat autour du projet PARKES. Un projet d'unité de préparation de matières plastiques et de recyclage par dépoliarisation du plastique ET donc sur le site de Saint-Avold. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la démarche de concertation préalable donc sous l'égide de la Commission nationale du débat public. Nous avons d'ailleurs deux garants qui sont présents ce soir, donc je remercie Mme TROMMETTER et M. MARTIN de nous faire le plaisir d'être parmi nous ce soir. Nous reviendrons bien sûr sur le rôle justement de la CNDP et le rôle des garants dans le cadre de cette concertation préalable.

Pour échanger et débattre autour d'une question qu'on a souhaitée un petit peu provocatrice sur la question du complexe du plastique, donc plastique comment sortir du tout plastique justement. Objectif zéro plastique. Nous avons réuni donc une brochette de cinq experts qui vont intervenir tour à tour sur leurs domaines de compétences pour nous apporter, justement, des éclairages. Sur cette question complexe et compliquée dont nous parlons, mais qui est au cœur même du projet PARKES sur, justement, le recyclage chimique du plastique.

On aura quatre temps de travail on va dire dans cette réunion, donc le premier temps je laisserai la parole à M. MARTIN pour nous rappeler le rôle des garants de la CNDP, ensuite on refera un point traditionnel sur les modalités de cette concertation préalable donc qui dure plusieurs semaines sur le territoire de Saint-Avold. Ensuite on laissera la parole, bien évidemment, à chacun de nos experts sur cette thématique de l'objectif zéro plastique et puis ensuite vous aurez le loisir, dans la salle, de poser vos questions

à nos intervenants. Je laisse la parole, tout de suite, à M. MARTIN pour le rôle des garants de la CNDP dans cette démarche de concertation préalable.

Luc MARTIN

Merci bien. Je vais essayer d'être rapide parce que plusieurs d'entre vous étaient déjà aux réunions précédentes alors je n'ai pas de nouveauté sur le rôle de garant. Si on peut passer le slide suivant. Voilà, donc Mme TROMMETTER et moi-même ici présents nous sommes pour le compte de la Commission nationale du débat public, chargée de garantir la qualité de ce débat et d'en rendre compte donc la Commission nationale du débat public c'est une autorité administrative indépendante qui est chargés de gérer un droit fondamental, si vous voulez bien passer, inscrit dans le bloc constitutionnel de notre République qui précise que toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. C'est le pourquoi de votre présence aujourd'hui.

La préparation d'un projet se déroule en deux grandes parties : la participation amont c'est celle qui nous rassemble aujourd'hui, qui permet lorsque les options sont encore discutables de présenter le projet et de recueillir vos avis et vos recommandations et plus tard il y aura une deuxième partie qui est la participation aval lorsque le porteur de projet aura fait son étude d'impact alors ce sera soumis à l'enquête publique où il y aura un avis avec des conclusions motivées.

Alors les six grands principes, je vais être rapide : l'indépendance, je l'ai dit, la neutralité parce que Mme TROMMETTER et moi nous n'avons aucun avis à émettre sur ce projet, nous aurons uniquement un avis sur la qualité de la concertation et la prise en compte de vos questions et recommandations. La transparence parce qu'on s'est assurés dans cette démarche que toutes les informations disponibles étaient bien mises en ligne ou mises à votre disposition. Si, selon vous, des informations seraient manquantes, il faut nous contacter pour qu'on vérifie et qu'on les fasse ajouter à la connaissance du public. L'argumentation parce que sur un projet, sur une concertation comme ça, ce n'est pas le nombre de personnes contre qui compte, mais au contraire la qualité des arguments. Un argument exprimé par une personne pèse autant qu'un argument contresigné par 150 personnes donc c'est un point important. L'égalité de traitement parce que dans cette concertation il n'y a pas de petits ou de grands orateurs, chaque parole compte et enfin l'inclusion, c'est un souhait constant à la CNDP d'associer tous les publics, y compris les publics éloignés, c'est pour ça que dans certaines étapes de cette concertation nous irons au-devant des publics, notamment sur les marchés en Allemagne. Nous sommes déjà allés au marché de Saint-Avoid, et je crois qu'il y a encore une présence sur le marché de...

Ronan FLÉHO

Creutzwald qu'on a fait la semaine dernière.

Luc MARTIN

Il y a eu Creutzwald la semaine dernière, voilà. Je crois que j'en ai terminé, voilà.

Mathieu David

Merci, M. MARTIN, donc je vais être rapide également sur les modalités de la concertation. Je pense que la plupart d'entre vous les ont déjà entendues. Deux mois de concertation, du 11 septembre au 07 novembre 2023, sur un périmètre d'informations qui compte 90 communes et qui correspond au périmètre du territoire du Warndt Naborien, donc avec la communauté d'agglomération de Saint-Avold et les trois autres communautés de communes autour. Le programme de la concertation, on l'a dit, il a commencé il y a déjà deux semaines. Il y a eu une réunion d'ouverture qui s'est déroulée le 14 septembre, il y a eu la semaine dernière une réunion de présentation dans cet amphi, devant les étudiants de l'IUT. Aujourd'hui, donc réunion thématique sur l'objectif zéro plastique. Il y aura ensuite trois ateliers thématiques qui vont se dérouler le 04, le 10 et le 18 octobre et qui porteront le premier sur l'emploi et la formation, le deuxième sur la question des enjeux environnementaux et le troisième sur la question des risques industriels où là on essayera de faire des tables, des groupes de travail pour aborder ces sujets plus en détail.

Il y aura ensuite trois débats mobiles, donc M. MARTIN l'a dit, on en a déjà fait sur les marchés à Saint-Avold et Creutzwald, le troisième à Völklingen, le 11 octobre, et à l'issue de tous ces temps d'échanges, il y aura une réunion publique de restitution qui se tiendra le 26 octobre à la salle des congrès de Saint-Avold, et je précise qu'à l'issue de cette réunion de restitution, il y aura encore dix jours de concertation donc ce n'est pas la fin de la concertation. Les gens pourront encore participer *via* les différents outils d'informations qui sont à leur disposition et qu'on présente ici, donc il y a un site Internet de la concertation : concertation-projet-parkes.fr, où vous pouvez retrouver l'ensemble de la documentation lié au projet et déposer des avis ou des contributions sur le site. Il y a également des dossiers de concertation, des synthèses et des flyers qui sont à votre disposition à l'entrée de l'amphithéâtre et les flyers ont été distribués aux habitants des territoires les plus proches du projet. Pour ceux qui souhaitent contribuer par écrit, il y a des registres papier qui sont disponibles dans les mairies de Saint-Avold, Carling, de L'Hôpital et en Allemagne, à Grande-Rosselle et Völklingen. Il y a également possibilité de s'adresser directement aux garants de la Commission nationale du débat public qui sont présents ce soir.

On va maintenant donc passer à la table ronde, donc objectif zéro plastique, comment sortir du plastique ? Renan l'a rappelé, le titre est volontairement provocant, on aurait pu dire : faut-il sortir du plastique ? Je laisserai les différents intervenants en discuter. Ce que je vous propose avant de commencer c'est peut-être de faire un tour de table, que vous vous présentiez chacun d'entre vous et peut-être nous dire en quelques mots d'introduction quels sont les principaux enjeux liés au plastique et aux déchets plastiques. Je vous propose qu'on commence dans l'ordre de la table, donc M. FRADET, si vous voulez bien vous présenter.

Frédéric FRADET

C'est bon ? Je ne suis pas expert en micro. Frédéric FRADET, je dirige une plateforme technologique. Notre rôle c'est de pouvoir proposer sur le territoire des programmes de recherche en partenariat avec des laboratoires, des programmes de formations en partenariat avec des établissements de formations, et des programmes de transfert

de technologies, donc concrètement ça veut dire qu'on essaye de répondre à des besoins industriels en termes de recherche, de formations, et de diffusion du savoir-faire. On appuie sur différents établissements partenaires, que ce soit des laboratoires, que ce soit des établissements de formations, que ce soit d'autres entreprises, PME notamment, voilà la description. J'ai un peu plus de temps ?

Ronan FLEHO

Oui, vous pouvez.

Frédéric FRADET

On travaille dans le domaine de la plasturgie bien entendu et une de nos activités aujourd'hui c'est, effectivement, de travailler sur le recyclage, sur la manière de trier les déchets, de gérer les flux et puis on a une deuxième partie de cette activité sur la recherche de nouveaux composants non pétrosourcé, et de préférence non agrosourcés.

Gaultier MASSIP

Très bien, merci. Bonjour à tous. Gaultier MASSIP, donc je travaille chez CITEO. Je ne sais pas si vous connaissez CITEO, c'est l'éco-organisme en charge des emballages ménagers donc le principe c'est que les producteurs, donc les metteurs sur le marché de produits emballés à destination des ménages payent, financent la poubelle jaune, concrètement, donc ça veut dire financent les collectivités de manière qu'il puisse y avoir des collectes, du tri et du recyclage des emballages ménagers que vous mettez dans les poubelles de tri, je l'espère. Au sein de CITEO, je travaille au sein de la direction écoconception donc notre rôle au sein de cette direction est d'accompagner nos clients qui sont les marques pour faire en sorte que leurs emballages, on puisse diminuer l'impact environnemental des emballages donc ça se traduit par de la réduction autant que possible, par du réemploi avec énormément de financements aujourd'hui sur des opérations de réemploi des emballages et, du coup, la recyclabilité donc travailler avec eux sur les recommandations de conception pour faire en sorte que leur emballage soit effectivement recyclable une fois qu'il est mis dans la poubelle jaune.

Ronan FLEHO

Merci.

Mathilde GESTALDER

Bonjour, Mathilde GESTALDER de l'association Zero Waste Metz, donc nous, le rôle d'association c'est de travailler sur la prévention des déchets que ce soit auprès des citoyens, auprès des collectivités pour les accompagner notamment sur la question des biodéchets et aussi auprès des professionnels. Récemment, on a travaillé avec des commerçants et des restaurateurs pour réduire les déchets qui sont produits par la vente à emporter, voilà. Je présenterai un petit peu l'action plus en détail tout à l'heure, mais voilà grosso modo.

Sébastien MOTTE

Merci, bonsoir à tous, donc Sébastien MOTTE. Je suis en charge des activités de recyclage pour le groupe SUEZ, donc SUEZ recycle des matières plastiques depuis une vingtaine d'années aujourd'hui, à travers plusieurs sites en France. Je pense qu'on rentrera dans le détail un peu plus tard, et membre également donc de ce projet PARKES, de recyclage chimique sur Saint-Avold.

Christophe REIF

Donc Christophe REIF, directeur régional délégué de l'ADEME Grand Est, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Notre *punchline* aujourd'hui c'est plutôt l'agence de la transition écologique. Moi je suis ancien donc j'utilise notre ancien nom. Sur le déchet des déchets et des plastiques notre mission est d'accompagner tous les maîtres d'ouvrage d'opération avec un triptyque et dans l'ordre de priorité on est sur de la prévention, deuxièmement du réemploi et troisièmement du recyclage en droite des objectifs des différents textes de loi européens et français.

Ronan FLÉHO

Merci à tous. Alors M. REIF, je vais peut-être vous laisser le micro, vous vouliez parler des objectifs réglementaires, des textes de loi. Justement, est-ce que vous pouvez nous faire une présentation un peu du cadre réglementaire en termes de traitement, de recyclage de déchets, où est-ce qu'on en est aujourd'hui, quels sont les grands objectifs que ce soit au niveau français, au niveau européen ? Si vous pouvez nous en dire plus.

Christophe REIF

Oui, alors aujourd'hui y'a vraiment trois priorités, la première c'est bien entendu la prévention, le meilleur plastique c'est celui qu'on ne produit pas et donc il y a tout un accompagnement sur cette partie prévention, notamment avec une taxe plastique aujourd'hui, à la tonne, 800 tonnes par plastique mis sur le marché qui est une taxe qui est remontée à l'Europe. J'avais 1,2 million d'euros en 2021 et je crois qu'on est à 1,3 milliard, 1,3 milliards du coup en 2022 donc c'est dire qu'il y a une pression lorsqu'on introduit du plastique sur le territoire français et qui incite à limiter cette quantité.

On intervient aussi en termes de prévention auprès du ménage, et un des axes principaux reste la tarification incitative des déchets, alors ce n'est pas le cas sur le territoire du Warndt Naborien, mais dans beaucoup de territoires, 40 % de la population du Grand Est aujourd'hui lorsqu'elle met une bouteille plastique dans son sac noir va payer une contribution, c'est-à-dire ça va « lui coûter de l'argent en plus », si elle fait l'effort et ce n'est pas un gros effort de le mettre dans le sac jaune, le sac jaune lui rentre dans le prix forfaitaire et donc c'est comme pour vous. Vous payez à la minute, vous avez un abonnement forfaitaire, vous avez intérêt à prendre un abonnement forfaitaire parce que vous appelez deux heures ou 22 heures, le prix sera le même. Il y a vraiment un caractère incitatif et ça fonctionne bien du coup parce qu'on voit des performances de collectes sélectives qui explosent, c'est vraiment un geste ultra incitatif, mais pour les collectivités c'est aussi foncièrement des choses

assez compliquées à mettre en œuvre parce que politiquement c'est enjeu de faire payer la poubelle, alors même si les gens la payent déjà dans la taxe, dans le savoir, ou sur Saint-Avoid, dans le cadre d'une redevance, leur dire : « *Vous allez payer au volume, au poids.* » Ce n'est pas évident, c'est un vrai geste de prévention, des actions types sur ce sujet-là.

On travaille aussi sur l'écoconception des produits, mais là on est plutôt sur la partie efficacité de l'emballage, on travaille sur le verre, sur le plastique. On a travaillé sur les bouteilles de champagne, pour réduire la quantité de verre, des choses comme ça. Sur la partie écoconception, on touche un peu à la prévention, mais le produit existe déjà.

Sur la partie réemploi, un des objectifs est de passer à 10 % d'emballages réemployés. Aujourd'hui, on est à 5 %, ce sont surtout des bouteilles en verre, c'est la consigne. On le voit beaucoup sur les sourciers qui travaillent sur des bouteilles d'eau minérale, des choses comme ça. La consigne, ça commence à arriver, il y a un accompagnement financier sur ce type de projet et cette partie réemploi, voilà, l'objectif 10 %.

Il y a, bien entendu, tout l'axe recyclage. Il y a quand même des produits en plastique à recycler, notamment des bouteilles en Polyéthylène Téréphtalate, le PET, avec là un objectif de prévention qui est d'arrêter à 2040, d'avoir des bouteilles en plastique boissons à usage unique. Ça veut dire qu'on peut encore avoir des bouteilles plastique où on peut avoir de l'eau ou des jus de fruits ou des sodas, mais dans une logique de réutilisation. On le voit déjà en Allemagne, vous avez la PFAND pour ceux qui vont acheter des produits en Allemagne. Vous achetez une bouteille de Coca, ça coûte beaucoup plus cher, mais ce n'est pas la même bouteille de Coca. Il y a un système de recyclage, ils ont fait d'avoir du réemploi à partir de bouteilles plastique. En France, pour l'instant, on est plutôt sur le réemploi à partir de bouteilles en verre. Sur la partie recyclage, on intervient sur les différents matériaux, mais surtout au niveau des plastiques avec différents appels à projets, notamment un appel à projets qui s'appelle ORMAT qui incite les industriels soit à développer la production de matière plastique recyclée, parce que cette chaîne de valeur du plastique part de la production du granulé, soit à partir de pétrole, soit à partir de plastique recyclé, jusqu'au niveau du plasturgiste qui lui doit intégrer ces matières donc il y a toute une filière à prendre en compte. On travaille avec les filières de production de granulés, mais y compris avec les industriels, les plasturgistes, pour pouvoir intégrer les plastiques recyclés, qui forcément n'ont pas les mêmes caractéristiques. C'est un peu plus compliqué de les intégrer, il y a des investissements à faire et on accompagne cette filière-là aussi dans ce sens-là.

Aujourd'hui, 14 % du plastique mis sur le marché produit en France par les plasturgistes sont des matières plastiques recyclées, sur un volume total qui est à peu près de 4,5 millions de tonnes. Il faut savoir quand même que 4,5 millions de tonnes de plastique, c'est le poids total de tous les Français. Si on se met tous sur une balance et qu'on sonne notre poids, c'est la quantité de plastique. On consomme annuellement notre poids personnel en plastique. Là-dessus, on est pour l'instant sur 14 %, l'objectif c'est notamment d'atteindre 25/30 % de plastique recyclé, notamment dans les bouteilles de boissons.

Mathieu DAVID

Merci.

Ronan FLEHO

Merci. M. MASSIP. On a un petit peu abordé la thématique de l'écoconception. Où est-ce qu'on en est justement concrètement dans votre relation notamment avec les industriels, les metteurs sur le marché, comme vous disiez tout à l'heure ?

Gaultier MASSIP

Alors, notre travail au quotidien, comme je vous disais, il y a vraiment le volet, on respecte bien la hiérarchie de traitement des déchets donc on a un volet bien sûr, le principe c'est la diminution des impacts environnementaux, ça se traduit par bien sûr la réduction donc là on a des projets qu'on essaye d'accompagner. Nos clients qui ont cette marge de progression pour essayer de diminuer autant que possible.

Il y a aussi des opérations qui permettent un petit peu de faire du *name and shame* sur quelles sont les marques qui sont sur le suremballage qui continue à rajouter des emballages plastiques qui ne serviraient à rien. Il y a bien sûr ce volet réduction, ce volet réemploi, on en a parlé, tout ce qu'on peut faire, alors plutôt effectivement avec les emballages en verre, aujourd'hui c'est plutôt ça le premier pas avec, en gros, pour résumer, il faut de la mutualisation, il faut de la standardisation sur les emballages en verre pour faire en sorte qu'on puisse effectivement avoir un parc d'emballages réemployable qui puisse effectivement être lavé un peu partout sur le territoire avec un maillage qui va bien donc y'a vraiment toute une logique à mettre en place pour effectivement atteindre les objectifs qui nous sont fixés par la loi pour atteindre les 10 % en 2029, il me semble, d'emballages réemployables, et bien sûr après il y a le volet recyclabilité qui est quand même encore aujourd'hui le volet le plus important parce que c'est encore des emballages à usage unique qui sont mis sur le marché principalement et qui doivent effectivement être recyclés dès lors qu'on le met bien dans le bac jaune. Là, on travaille à l'élaboration de recommandations de conception d'emballages, pour que chacun puisse bien comprendre ce qui fonctionne, ce qui fonctionne pas, qu'est-ce qui va vraiment, vraiment « mettre en péril » ou alors perturber grandement le recyclage soit au niveau du tri soit au niveau du recyclage d'ailleurs et faire en sorte que ces conceptions qui sont optimisables on va dire, perfectibles, effectivement, aillent vraiment dans le bon sens, alors on essaye de l'harmoniser au niveau français et également au niveau européen parce que c'est là que c'est pas facile. Souvent, les grandes marques sont des marques européennes, voire internationales, et donc elles souhaitent avoir des conceptions qui soient partagées partout et sur tous leurs marchés et pas répondre à des spécificités qui seraient nationales. Malheureusement c'est le cas. Je prends un exemple classique : c'est la bouteille de lait. En France, on boit du lait longue conservation, qui a besoin d'avoir des barrières de protection du produit qui sont importantes, c'est pas du tout le cas en Allemagne ou en Angleterre, ou il y a d'autres pays où il y a plutôt du lait frais qui est bu et du coup avec des emballages qui sont complètement différents et pas avec les mêmes protections.

Ça me permet de rappeler également qu'un emballage c'est quand même un produit qui est technique, qui doit répondre à des exigences de protection du produit, de durabilité du produit, faire en sorte qu'il soit pas gaspillé parce qu'un emballage, quelques fois, c'est pas toujours vrai, mais souvent un emballage est là pour protéger le produit, faire en sorte qu'il dure dans le temps aussi, je rappelle également un chiffre qui est important à avoir en tête. Souvent, si on prend l'impact environnemental global d'un couple produit+emballage, le produit c'est 95 % de l'impact environnemental, l'emballage c'est seulement 5 %. C'est en moyenne, c'est sûr que sur une bouteille d'eau, c'est pas pareil que sur une barquette de jambon ou d'un ordinateur par exemple, mais en moyenne il y a 95 % des impacts qui sont produit et 5 % qui sont sur l'emballage donc vouloir à tout prix diminuer la protection du produit pour effectivement arriver à des emballages qui soient hyper réduits, ça peut amener à, finalement, gaspiller le produit, parce qu'on l'a moins bien protégé ou il a duré moins longtemps, et du coup on « gaspille » 95 % des impacts du produit en tant que tel, voilà. Ce sont des ordres de grandeur qu'il faut bien avoir en tête.

Encore une fois, il y a des disparités en fonction des produits qui sont emballés, mais l'idée est de faire en sorte de trouver justement ce bon équilibre et le bon placement de curseur pour amener le juste emballage, c'est souvent ce qu'on dit, le juste emballage, c'est-à-dire la bonne quantité de matière mobilisée, le bon matériau aussi, vis-à-vis de tous les objectifs qu'on peut avoir. Alors les objectifs, de manière globale c'est diminuer l'impact environnemental, mais après derrière et alors là vous connaissez un petit peu, enfin dans les évaluations environnementales, en fait, on regarde plusieurs indicateurs quand on veut diminuer l'impact. Bien sûr, il y a des indicateurs qui sont très robustes et sur lesquels on s'appuie bop, c'est le CO2 par exemple, parce qu'on a un objectif c'est le changement climatique et il faut diminuer, effectivement, l'impact de CO2n, mais c'est pas le seul. Y'a l'eau, y'a le type d'énergie qu'on va utiliser, y'a l'eutrophisation, la salinification des sols, etc. Il y a plein d'indicateurs différents dans une analyse de cycle de vie, et donc il faut faire en sorte aussi qu'on se retrouve à basculer un impact vers un autre impact, du transfert de pollution qui n'est pas non plus souhaitable.

Nous, on agit avec ce prisme de, un, essayer de quantifier les impacts environnementaux et voir, effectivement, si une solution est plus vertueuse qu'une autre et de manière objective, et après regarder bien sûr sur la recyclabilité parce qu'on a des objectifs réglementaires, on parlait de réglementation. 2030, on n'aura plus le droit de mettre un produit sur le marché s'il n'est pas emballé dans un emballage recyclable et donc là, aujourd'hui, il y a quand même pas mal de produits qui n'ont pas de solution de recyclage aujourd'hui et qui se retrouverait, effectivement, à retarder une mise sur le marché en 2030.

Ronan FLEHO

Donc dans votre relation avec les industriels, dans la dimension d'écoconception, on est sur des mesures incitatives ou plutôt coercitives ?

Gaultier MASSIP

Alors, le fonctionnement de base est incitatif notamment sur la quantité de matière utilisée parce qu'en fait nos clients payent aux quantités de matières qui vont être sur le marché. C'est ça le tarif chez CITEO, c'est quel est le poids, quel est le poids de la quantité d'emballages qui est mis sur le marché et donc plus vous diminuez cette quantité d'emballages, moins vous allez payer finalement de contribution chez CITEO, mais enfin pour les collectivités, pour mettre en place encore une fois la collecte du bac jaune, le tri et le recyclage.

Après, on a des mécanismes incitatifs supplémentaires qu'on appelle des écomodulations ou des bonus ou des malus qui vont permettre de faire varier cette contribution financière que paye chacun de metteurs sur les marchés. À la hausse, s'il est à la traîne par rapport à des pratiques qui se font très bien, qui permettent effectivement de rendre l'emballage beaucoup plus vertueux, bien après intervention de tri, bien recyclable, si on sait que ça fonctionne, les solutions sont sur le marché et qu'il y a un industriel qui n'y va pas.

Là, on est capables de lui faire payer 50 % de plus la contribution, voire 100 % donc on lui double son tarif et au contraire si y'a des efforts qui sont faits, et donc là je pense par exemple à des efforts de communication sur le geste de tri, c'est des choses qu'on a faites quand même dans le passé et qu'on fait un peu moins aujourd'hui parce qu'aujourd'hui la consigne de tri est obligatoire, etc., mais par exemple on va faire des efforts également sur l'incorporation de matières recyclées. Là, pour le coup, on va pouvoir faire baisser la contribution financière du metteur sur le marché, et faire en sorte justement qu'il soit incité effectivement à aller dans ce sens-là. On essaye de jouer sur plusieurs volets, mais bien sûr plus on peut inciter et mieux c'est, après, je ne vous parle pas de tous les projets qu'on peut mener, de développement industriel, de solution.

Ronan FLEHO

Sur la filière de manière générale.

Gaultier MASSIP

Voilà, les financements qu'on peut avoir, etc. Et qu'on peut débloquer.

Mathieu DAVID

Très bien, merci.

Ronan FLEHO

J'ai juste une dernière question sur l'objectif 2030 de l'obligation de recyclabilité. Vous pensez qu'on sera au rendez-vous ? Vous pensez que les acteurs de la filière seront... Que l'objectif vous paraît réalisable ? Aujourd'hui, on est en 2023, on arrive en 2024.

Gaultier MASSIP

Oui, oui, clairement. Évidemment, ça va se jouer... Alors, le chiffre qu'on regarde souvent, on dit dans le tonnage global d'emballage qui est mis sur le marché, il y a 90 % des emballages qui sont déjà recyclables parce que c'est du verre, du métal, de

l'alu, etc. Après, on regarde sur le plastique, c'est là-dessus qu'on va avoir les principaux problèmes. On a, en gros, aujourd'hui, une vingtaine de pour cent des emballages qui sont mis sur le marché pour lesquels il n'y a pas de solution de recyclage du tout. Là, il faut vraiment switcher, donc soit on passe vers une solution qui est recyclable en plastique ou vers un autre matériau. Là, on pourra peut-être aborder rapidement ce qu'on peut faire sur le papier carton, tout ce qu'on peut développer comme solutions pour trouver une alternative au plastique.

Il y a 20 % des plastiques qui sont mis sur le marché qui sont pour des filières un peu développement, et je pense que pour le coup le projet PARKES va répondre potentiellement à ces emballages qui, aujourd'hui, n'ont pas forcément de filière ; je pense par exemple aux barquettes PET operculées. Un opercule c'est souvent une composition différente de la barquette qui est en dessous donc en fait on peut pas envoyer ça dans des recyclages classiques.

Il faut trouver des solutions qui permettent, effectivement, de tolérer un opercule de matière différente, la barquette qui est en dessous, et donc là pour le coup ces solutions un peu innovantes peuvent permettre de basculer ces emballages d'aujourd'hui non-recyclables à, en 2030, recycles. Le reste c'est recyclable déjà aujourd'hui, une bouteille, une barquette qui est pas operculée, un flacon en PP, en PAR EXEMPLE, etc. tout ça, c'est aujourd'hui très bien recyclé.

Ronan FLEHO

Très bien, merci. Je me tourne maintenant vers PLASTINNOV, M. FRADET, du côté de la recherche, justement. On a parlé un peu d'écoconception, où est-ce qu'on en est en termes de recherche ? De recyclabilité des matériaux ? Voilà, est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur ce volet-là ?

Frédéric FRADET

Alors, côté recherche il y a quatre actions à faire, soit on travaille sur le matériau lui-même, sur ses caractéristiques chimiques, sur les charges additives, parce que le problème du plastique c'est qu'il est pas forcément recyclable, pas parce que c'est un plastique, mais parce qu'il est chargé, parce qu'il est pas pur, parce qu'il peut être souillé, c'est la première problématique. La seconde c'est effectivement la conception, l'écoconception. La troisième c'est la mise en œuvre, c'est aussi une phase qui est énergivore, alors certainement moins que le verre qui fond à 1 400 °C, mais énergivore. Il faut chauffer les machines jusqu'à 200-250 °C, donc aujourd'hui y'a des solutions tout électriques, y'a des solutions, y'a des solutions avec, j'en parlerais peut-être tout à l'heure, avec par exemple de l'extrusion/intrusion. C'est un projet qu'on développe avec une société Messine. J'en étais à trois, il reste la quatrième. C'est le tri. C'est l'analyse des matériaux, c'est la caractérisation de manière à pouvoir les séparer et donc les trier.

Ensuite, une fois qu'on a dit ça, il y a différentes méthodes de tri aujourd'hui. Il y a une méthode chimique, il y a une méthode thermique, et il y a une méthode mécanique. J'insiste, thermique ça n'a rien à voir avec la valorisation énergétique. Quand on parle de thermique, c'est qu'on chauffe le matériau de manière à pouvoir, par exemple, le dépolymériser.

Ronan FLEHO

Vous pouvez peut-être dire un mot sur... expliquer en quoi consiste ces trois types de recyclage, thermique, chimique, mécanique.

Frédéric FRADET

Dans un cas, on va les dissoudre, c'est la techno-loupe, enfin une des technos c'est loupe. C'est PARKES qui va s'implanter et moi j'insiste surtout sur le mécanique parce que c'est là-dessus qu'on travaille. Mécanique ça consiste simplement à broyer et à retransformer les matériaux.

Aujourd'hui, on développe avec, je parlais d'une société Messine qui s'appelle Replace, on est en train de développer, on a développé un procédé qui permet de travailler sur 100 % recyclé. Je pense que vous connaissez à l'ADEME, ils viennent de déposer un ORPLAST. On travaille sur des produits, sur des déchets collectés localement, transformés localement, et vendus, commercialisés localement. Le premier projet qui a bien réussi c'était sur des tubes de dentifrice. On parlait tout à l'heure de la problématique du multicouche, du multimatériau. Vous l'avez pas dit comme ça, mais c'est ça l'idée. Vous avez de l'aluminium, du polypropylène, du polyéthylène, du dentifrice, des colorants, etc. c'est pas quelque chose, c'est pas un produit qu'on va réutiliser dans l'alimentaire. Ça n'a rien à voir avec ce que PARKES pourra produire demain. Là, on fait un simple broyage, un tri, mais vraiment simple, on utilise le procédé qui a été développé et on fabrique des piquets de vignes. Pourquoi des piquets de vignes ? Parce que la première implantation elle est à Sainte-Menehould, donc pas très loin du champagne, voilà. C'est utilisé, alors je dis piquets, c'est marquants en réalité le vrai terme, c'est les petits piquets que vous mettez sur les pieds de vigne pour pouvoir passer les tracteurs, pour éviter de couper les vignes. C'est un beau projet qui a réussi et il a travaillé aussi sur le recyclage de coupes de champagne. C'est un des programmes de recherche qu'on a développé ces deux dernières années.

Un deuxième qui est aussi intéressant, sur Metz on travaille sur la collecte de matériaux souples, d'emballages souples, donc les polyéthylènes basse densité. Suite à une demande de quelques entreprises comme IKEA, LEROY MERLIN, CORA, enfin j'en passe, et STELLANTIS. Y'a énormément de déchets souples, et là on arrive à la deuxième problématique des plastiques : c'est le transport. Aujourd'hui, quand vous transportez une benne de plastique, ça représente 500/6 au kilo, c'est ridicule donc vous avez un volume pour pas grand-chose donc c'est pas rentable. Quand on dit que c'est pas recyclable, c'est pas que c'est pas recyclable, c'est que ça coûte très cher en transport. L'impact carbone dû au transport est conséquent donc une des solutions c'est de traiter le déchet localement. Mais pour le traiter localement, il faut qu'on puisse consommer cette matière. Quand on a dix kilos d'un côté, vingt kilos à deux kilomètres, 50 kilos à trois kilomètres, faut organiser un transport, voilà. Et puis ensuite, il faut recycler des matériaux qui sont souvent souillés, parce que les produits souples sont souvent souillés, que ce soit de la graisse, que ce soit simplement, quand je dis souillés ça peut être simplement vieillis. Certains matériaux plastiques se comportent mal au froid, à la chaleur ou au soleil donc on a une dégradation des propriétés mécaniques. Une des solutions c'est de travailler sur des procédés qui sont un peu moins gourmands

en énergie et qui permettent de faire, là typiquement, on travaille sur de la palette, de la palette plastique, encore une fois avec un circuit complètement fermé et local. J'ai répondu à votre question ?

Ronan FLEHO

Tout à fait, merci. Mme GESTALDER, on va revenir à la question initiale, donc de la soirée. Comment sortir du plastique et dans cette question-là comment, justement, vous, au niveau de l'association, du milieu associatif vous avez et vous jouez un rôle en la matière ?

Mathilde GESTALDER

Pour commencer, je pense qu'on pourrait se demander pourquoi sortir du plastique. Voilà, le plastique, sa consommation a des conséquences à la fois environnementales parce que la fabrication du plastique et son recyclage, ça consomme de l'énergie, de l'eau et des ressources naturelles comme du pétrole, pour le transport il faut aussi du pétrole. La consommation de plastique a des conséquences sur la pollution et les émissions de gaz à effet de serre. Comme je le disais, il y a la production, le recyclage, le traitement des déchets d'emballage. On en parle aussi régulièrement, ça a des conséquences sur la santé. On parle souvent des perturbateurs endocriniens et des conséquences qu'ils peuvent avoir sur la fertilité des hommes et des femmes, sur le métabolisme, sur le système nerveux, l'apparition de cancers ou alors de pathologies thyroïdiennes et alors bien sûr qu'on essaie tous de trier, de jeter nos plastiques de façon responsable, mais chaque année, en France, y'a 80 000 tonnes de déchets plastiques qui sont rejetés dans la nature donc qui finissent sur les sols, avec la pluie, dans nos rivières, dans nos cours d'eau, dans nos océans, qui se fragmentent en microparticules, qui sont ensuite intégrées dans la chaîne alimentaire avec l'ingestion par les poissons de ces microparticules de plastique, voilà. On le retrouve après dans la chaîne alimentaire et ça a des conséquences sur notre santé.

C'est pour ça qu'il y a un objectif de sortie du plastique à usage unique en 2040, selon la loi AGECL. Aujourd'hui, les emballages représentant 40 % de tous les plastiques qui sont produits dans le monde et la moitié du plastique qui est consommé en France est utilisé pour fabriquer des produits à usage unique donc on voit que les produits à usage unique c'est vraiment une des problématiques, enfin une des causes de consommation de plastique et en France il y a 1,2 million de tonnes de plastique d'emballages ménagers qui sont utilisés chaque année. C'est vraiment une quantité impressionnante. C'est pour ça qu'au niveau législatif la priorité est donnée à la réduction et au réemploi, on voit le graphique qui est présenté qui vient de l'article L. 541-1 du code de l'environnement.

Ronan FLEHO

C'est la hiérarchie comme on dit.

Mathilde GESTALDER

Voilà, la hiérarchie des modes de traitement des déchets, qui met en priorité, voilà, la prévention et le réemploi et seulement en troisième le recyclage et on voit sur ce

graphique que, dans ce document, que le recyclage traite un déchet. Le recyclage ne permet pas de répondre à l'objectif de réduction des déchets parce qu'il encourage la production d'emballages à usage unique si on dit qu'il va être recyclé on va un peu moins culpabiliser d'utiliser ce produit. Il instaure aussi une dépendance par rapport aux usines qui sont créées pour recycler. En fait, il faut, pour qu'elles soient rentables, toujours apporter de nouveaux déchets recyclables afin de, voilà, de permettre la rentabilité.

Ronan FLEHO

C'est pour ça que vous avez une action notamment locale ?

Mathilde GESTALDER

Voilà, c'est ça. Exactement.

Ronan FLEHO

En matière de prévention.

Mathilde GESTALDER

Voilà, et je voulais présenter deux actions qui existent au niveau local, au niveau du Grand Est. Premièrement, en Alsace, y'a 25 millions de bouteilles qui sont consignées et 30 % de magasins qui sont équipés de machines de déconsignation. Y'a surtout la presserie Météore qui travaille en système de consigne depuis des années et pour qui ça fonctionne très bien. Ils ont évalué que le réemploi des bouteilles en verre permettait une diminution de 75 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à des bouteilles qui étaient en plastique.

À Metz, comme je le disais en introduction, on expérimente avec des restaurateurs et des traiteurs qui vont de la vente à emporter, un système de consigne pour les plats à emporter.

Ronan FLEHO

Comment ça fonctionne, ça, concrètement ?

Mathilde GESTALDER

Alors, là on est en phase de test avec six restaurateurs et traiteurs, à qui on a fourni des contenants réutilisables et ils les proposent à leurs clients qui viennent chercher de la nourriture à emporter en change d'une consigne de cinq euros. L'idée c'est que ça fasse une boucle, que le client le ramène, voilà.

Ronan FLEHO

Le client revient avec, son emballage.

Mathilde GESTALDER

Ça fonctionne bien, ça fonctionne très bien pour les déjeuners, en fait. Les gens qui travaillent à proximité des restaurants, des traiteurs, et qui régulièrement sont des clients réguliers et ramènent leur plat consigné.

Ronan FLEHO

D'accord, donc ça l'objectif peut-être... vous êtes en phase peut-être de le développer ?

Mathilde GESTALDER

Voilà, on est en train d'approcher des nouveaux restaurants pour leur faire tester le système et les premiers restaurateurs vont pouvoir investir dans leurs propres contenants pour qu'on puisse diffuser de plus en plus de restaurants et de traiteurs au niveau de Metz.

Ronan FLEHO

Très bien.

Mathilde GESTALDER

Et pour terminer, pour rester sur le système de la consigne, une étude a été faite et près de 90 % des Français sont favorables à la consigne pour réemploi donc à la sortie du plastique à usage unique donc c'est quelque chose qui est évidemment à travailler, pas évident à mettre en place, mais qui est atteignable.

Ronan FLEHO

On parlait des filières, plusieurs se sont exprimées justement sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, comment est-ce qu'une association comme la vôtre travaille justement, pourrait travailler avec la filière spécifiquement du plastique ?

Mathilde GESTALDER

Comme je le disais, on travaille avec des... alors la filière industrielle vous voulez dire ?

Ronan FLEHO

Industrielle.

Mathilde GESTALDER

Alors, ce sera pas au niveau local Zero waste Metz qu'on pourra travailler avec les industries parce qu'on est une association qui est trop petite, mais on fait partie du réseau *Zero waste France* et *Zero waste Europe*, qui peut travailler avec les industriels sur ces questions.

Ronan FLEHO

Très bien, donc prévention, écoconception.

Mathilde GESTALDER

Voilà.

Ronan FLEHO

Très bien, merci.

Mathieu DAVID

Je vais maintenant me tourner vers M. Sébastien MOTTE, représentant de SUEZ et du projet PARKES de manière générale. Vous avez entendu un peu l'ensemble des intervenants s'exprimer. Qu'est-ce que, vous, ça vous évoque ? Qu'est-ce que vous pouvez leur répondre ? Qu'est-ce que vous pouvez dire suite à ce que vous avez entendu et notamment l'intervention de *Zero waste* ?

Sébastien MOTTE

Concrètement, je pense que, enfin, le terme a été utilisé, la chaîne de valeurs, aujourd'hui, autour de la table, on représente quand même une bonne partie de la chaîne de valeurs et on voit qu'on doit travailler tous ensemble. Effectivement, il y a des sujets de recherche, des sujets d'écoconception. Effectivement, faut favoriser le zéro déchet, le déchet qui n'existe pas est bien entendu le meilleur des déchets. On a l'ADEME qui aide les projets également innovants pour répondre à cette problématique du plastique. On voit que finalement on se tient les uns les autres et qu'on a besoin les uns des autres pour avancer. Le projet PARKES il est là pour répondre justement un peu à cette problématique, le gisement qui est visé c'est des déchets qui sont non recyclables aujourd'hui mécaniquement. SUEZ, on est recycleurs mécaniques depuis une vingtaine d'années donc on a aucun intérêt aujourd'hui à aller se dire qu'on va aller recycler des déchets qui sont déjà recyclés *via* d'autres domaines, d'autres procédés. Aujourd'hui, on s'adresse...

Voilà une rapide présentation de ce qu'est SUEZ aujourd'hui dans le monde du recyclage, donc on a quatre usines sur le territoire français, on recycle 120 000 tonnes de déchets et on en ressort environ 100 000 tonnes de plastique recyclé, donc les 20 000 tonnes de différence c'est qu'on a une usine sur laquelle on recycle du film agricole et donc il y a beaucoup de terre, de cailloux donc on génère aussi quelques tonnes autres que du plastique. On dispose également d'un laboratoire de recherche dédié sur les activités du recyclage plastique qui est sur le centre de recherche du groupe, qui est basé en région parisienne.

Ronan FLEHO

Alors que sur le projet PARKES, qu'est-ce qu'il y a de vraiment de particulier, d'innovant, comme on l'a dit tout à l'heure ?

Sébastien MOTTE

Alors comment il s'insère à travers toutes les discussions qu'on a eues ? Finalement, il y a un côté innovant parce qu'on va chercher une nouvelle technologie qui nous permet de recycler des déchets qui ne sont pas recyclés aujourd'hui.

Ronan FLEHO

Donc les 20 % dont M. MASSIP parlait tout à l'heure ?

Sébastien MOTTE

Exactement, alors 20 %, alors c'est un schéma qui est peut-être un peu complexe quand on n'a pas l'habitude de le lire, je vous l'accorde. Je vais essayer de vous

l'expliquer en quelques mots. En fait, il faut partir de la gauche, donc en fait on voit qu'on a le PET vierge, la mise en marche et en Europe c'est un peu moins de six millions de tonnes. À ça, s'ajoute 1,8 million de tonnes qui sont recyclées donc ça fait 7,7 millions de tonnes, c'est la consommation de PET en Europe aujourd'hui. Après, on voit les différents flux, les applications, la bouteille, la barquette. Après, il y a quelques films, et après la fibre textile. On voit l'attribution en vierge...

Oui, merci, super. Donc on voit l'attribution entre le vierge et le recyclé qui se fait sur les différentes applications et après, une fois que là ça devient un déchet, une fois qu'on a passé les petites icônes, on voit ce qui est amené vers le recyclage, donc les bouteilles on voit qu'il y a 1,9 million de tonnes qui sont envoyées vers le recyclage. Oui, voilà. 1,9 million qui s'orientent vers le recyclage, et y'en a quand même 1,4 million de bouteilles qui sont envoyées vers l'incinération et l'enfouissement. Après, on peut lire exactement la même manière, un autre gros secteur qui est le textile, donc on voit 2,4 millions de tonnes, donc y'a 900 mille tonnes qui sont envoyées vers le recyclage, et ça part majoritairement malheureusement vers l'incinération et l'enfouissement parce que c'est quand même assez compliqué sachant que le textile c'est un mélange de polyester, donc de PET et également de coton, mais y'a aussi du nylon et autre polymère ce qui rend, aujourd'hui, assez complexe le recyclage de ce type de produits. Finalement, on n'est pas tout à fait à 20 % sur l'ensemble, parce que j'ajoute le textile qui est hors périmètre de SITÉO. C'est pour ça que ça fait un peu plus, mais on s'aperçoit que ça fait une grosse quantité aujourd'hui de PET qui n'est pas recyclée parce que pas collectée, les bouteilles, parce que les bouteilles sont très facilement recyclables.

Ronan FLEHO

Et récupérables, ouais.

Sébastien MOTTE

Voilà. Les technologies mécaniques fonctionnent très bien, y'a pas de soucis. Les barquettes sont une vraie complexité aujourd'hui, du moment où, en fait, on voit une barquette comme une barquette de jambon avec un opercule, l'opercule ne peut pas être scellé directement sur le PET. Ça veut dire que la barquette en PET comporte... c'est un multicouche, c'est du PET plus une petite couche de PAR EXEMPLE, c'est juste cette petite couche de PAR EXEMPLE qui fait que mécaniquement le produit n'est plus recyclable. On sait pas, on sait pas différencier les deux.

Ronan FLEHO

Dissocier les deux.

Sébastien MOTTE

Exactement. Et puis après, le textile c'est pareil, la complexité, comme je vous le disais, c'est la multiplicité des matériaux qui peuvent être tissés les uns avec les autres. Le projet PARKES, comment il s'intègre dans tout ça ? C'est justement d'aller chercher ce qui est pas recyclable mécaniquement, on cible le textile, on cible les barquettes qui sont les deux principaux gisements qui vont venir alimenter le projet. On répond

finalement à un besoin environnemental parce que c'est des choses aujourd'hui qu'on incinère ou qu'on enfouit donc l'objectif est d'aller capter, de répondre à ce besoin pour réincorporer une partie de ces plastiques dans les boucles, dans la boucle d'utilisation des industriels et donc de consommer moins de matières issues du pétrole. C'est comme ça qu'aujourd'hui le projet PARKES s'intègre complètement dans le schéma.

Ronan FLEHO

D'accord, avec une qualité également en sortie, on va dire ?

Sébastien MOTTE

Exactement. La technologie utilisée donc c'est une technologie de méthanolyse, donc en fait on va venir dépolymériser donc met dans un réacteur chimique le produit qui a été précédemment préparé, donc en fait on l'a broyé et puis on l'a concentré un petit peu en taux de PET parce qu'après il peut y avoir justement sur le textile, il faut retirer quelques parties qui ne comportent pas ces PET. Après, on met cette portion de PET préparée, dans un réacteur et là on vient dépolymériser ça veut dire qu'on va venir casser les molécules de PET pour revenir aux monomères, aux deux monomères constitutifs du PET. Ces deux monomères ensuite on va venir les purifier, ce qui veut dire qu'à travers ça notre process attaque le PET, mais ne va pas attaquer les polyéthylènes, les propylènes, etc. donc ça nous permet de les séparer.

Ensuite, même, si après il y a des *masterbatch* ou des charges, comme vous parliez tout à l'heure, qui peuvent effectivement présenter des complexités sur le recyclage mécanique, ça aujourd'hui on s'en affranchit totalement avec cette technologie. Après, nos deux monomères, on va venir les purifier et ensuite toujours sur le même site, les monomères que nous produisons nous allons les réassocier, nous allons les repolymériser pour produire un PET, alors recyclé, mais qui sera issu de monomères purifiés, ce qui équivaut finalement à un PET vierge.

Ronan FLEHO

Voilà, ce qu'on appelle qualité alimentaire, c'est ça, je crois ?

Sébastien MOTTE

Qui disposera, effectivement, de la qualité alimentaire.

Ronan FLEHO

Ce qui n'est pas possible aujourd'hui avec du recyclage ?

Sébastien MOTTE

Dans le PET, c'est le seul matériau où la technologie du recyclage mécanique permet un retour au contact alimentaire, sur un gisement donné, bouteilles, qui a eu une application alimentaire, donc si on prend des bouteilles de PAIC citron ou autres, alors on a le droit à un certain seuil qui est de 5 % de bouteilles non alimentaires, on est autorisés jusque-là, après on n'a pas le droit. Ça veut dire aussi y'a des bouteilles qui sont mises sur le marché qui, aujourd'hui, ne peuvent pas trouver de solution de

recyclage. Là, le projet PARKES va pouvoir également répondre à cette solution de recyclage de bouteilles à application non alimentaire.

À travers ça, on sait le faire mécaniquement, mais sur un gisement restreint, le projet loupe permet d'ouvrir, en fait, le gisement qu'on peut mettre dans le process et donc d'essayer de satisfaire, finalement, un besoin, on voit que finalement on est juste sur 1,8 million de tonnes de recyclées versus 5/6 millions de tonnes quasiment de PET qui est orienté vers l'incinération ou vers l'enfouissement.

Mathieu DAVID

Merci. Avant de nous tourner vers la salle, peut-être les intervenants, je me tourne vers la tribune, est-ce que ça vous fait réagir ? Par rapport à ce qu'ont pu dire les uns, les autres ?

Mathilde GESTALDER

Du coup, vous avez expliqué le système loupe, c'était un peu le plastique qui était dissous ? Du coup, vous utilisez quoi comme produits pour... ? Pardon, parce que vous avez commencé à expliquer c'est pour ça. Qu'est-ce que vous utilisez comme produits...

Ronan FLEHO

Recyclage chimique, on est d'accord ?

Mathilde GESTALDER

Oui, recyclage chimique.

Sébastien MOTTE

Ouais, pour le recyclage chimique, je vais... Oui, oui. (Inaudible.)

Mathieu DAVID

J'attends le micro pour que ce soit à l'enregistrement.

Sabine ZARIATTI

Donc y'a plusieurs technologies, y'a plusieurs technologies de dépolymérisation, il y en a trois. Un qui utilise le glycol, ça va s'appeler la glycolyse qui produit une monomère qui s'appelle BHET, très difficile à purifier pour retourner au contact alimentaire. Un qui s'appelle l'hydrolyse. Hydrolyse normalement c'est l'eau, mais on le fait avec de l'eau dans laquelle on rajoute de la soude très concentrée, donc c'est pas tout à fait de l'eau, qui va produire ce qu'on appelle du PTA, de l'acide téréphtalique, qui est un solide très difficile à purifier et donc LOOP, SUEZ, et SK ont fait le choix de la méthanolyse, donc on utilise du méthanol et on va arriver à du DMT, Diméthyle Téréphtalate, qui est un solide dont le point de distillation est très bas, qu'on peut distiller et arriver ainsi à une qualité alimentaire et c'est pour ça que SUEZ a choisi cette technologie de méthanolyse, le méthanol c'est un solvant qui va tourner en circuit fermé donc on va récupérer et il ne va pas sortir du site, il sera vraiment recyclé en interne.

Mathilde GESTALDER

Merci, vous avez répondu à ma deuxième question aussi.

Sabine ZARIATTI

Y'a un atelier aussi sur les enjeux environnementaux, y'aura plus de détails sur ces aspects-là.

Ronan FLEHO

M. MASSIP.

Gaultier MASSIP

Je voudrais revenir sur la barquette qui est, effectivement, compliquée à recycler. On peut logiquement se dire qu'il faut faire évoluer la conception de cette barquette, faire en sorte qu'elle puisse intégrer...

Ronan FLEHO

Que ce soit le même matériau quelque part.

Sébastien MOTTE

Soit, effectivement, l'affaire bougeait vers un autre matériau, ça me permet d'ailleurs de préciser quelque chose que je voulais dire aussi. Le plastique il a beaucoup d'inconvénients, évidemment, et notamment du point de vue de sa fuite dans l'environnement, la biodiversité, évidemment tout un tas de sujets qui sont... dont on doit s'occuper, mais il a énormément d'avantages aussi. Il est léger, il est assez facile à produire, il est étanche, il est scellable, il y a tout un tas de choses qu'on peut faire avec le plastique, qu'on ne peut pas faire avec d'autres matériaux, je pense notamment au papier carton. On voit tout un tas de switch vers des solutions qui sont soi-disant en papier carton, soyez sûrs que dès lors que vous devez avoir de l'étanchéité, dès lors que vous devez sceller un emballage, il y a du plastique quelque part. Dans une brique, il y a du plastique, dans beaucoup de produits aujourd'hui qui sont dits papier carton, y'a encore du plastique. Là aussi, y'a des efforts qui sont faits en termes de recherche, là aussi SITÉO investit notamment avec le centre technique du papier pour trouver des solutions pour faire en sorte que des papiers cartons résistent à l'état humide, en travaillant sur ce qu'on appelle la chromatographie, qui va permettre, effectivement, de greffer des acides aminés sur le papier carton et faire en sorte que ça devienne hydrophobe, donc que ça puisse tenir par exemple un gobelet de café, etc. on évite ce *liner* en plastique dans le gobelet. On travaille avec les microfibrilles de cellulose, donc en fait c'est des fibres de cellulose, mais qui sont à l'état beaucoup plus petits et qui vont apporter des propriétés mécaniques différentes et donc répondre à des besoins spécifiques, donc voilà.

C'est des solutions qu'on trouve, pour revenir sur la barquette, effectivement la barquette on doit la sceller, quand on doit emballer un produit qui doit être effectivement conservé, une tranche de jambon par exemple, ou du taboulé, alors y'a des questions de conservation du produit, faire en sorte qu'il puisse durer dans le temps, mais après y'a des questions aussi de comment on s'assure que ce soit parfaitement scellé pour que ça tienne. Un grain de taboulé, c'est con, mais un grain de taboulé qui traîne sur le bord quand on va mettre l'opercule, potentiellement ça peut laisser passer le petit espace qui va faire que ça fuit, derrière le taboulé il va pas tenir du tout.

Ronan FLEHO

C'est le rôle sanitaire de l'emballage, finalement.

Sébastien MOTTE

Évidemment, donc là aussi si on doit basculer vers des solutions qui ne sont pas en complexes, mais qui sont dans un monomatériau, il faut s'assurer qu'on puisse répondre toujours à toutes ces problématiques-là. Là, on a fait des tests, on a essayé de travailler avec des fabricants, trouver éventuellement des cols qui permettent d'éviter d'avoir cette couche de PE, mais plutôt de venir le coller, voilà. On travaillait aussi sur le geste de l'habitant, faire en sorte que l'opercule soit systématiquement enlevé, mais ça aussi on voit bien, enfin on parlait des bouteilles, y'a six bouteilles qui sont triées alors que la bouteille, pour le coup, ça fait longtemps qu'on sait que c'est triable dans le bac jaune et y'en a encore que six sur dix dans le bac jaune, donc les quatre qui restent ce sont dans la poubelle noire, malheureusement ce sont des gens qui ne font pas cet effort de tri. On essaye de marteler le message. Déjà sur un message simple bouteille, on n'y arrive pas alors l'opercule à enlever de la barquette, toujours compliqué. On essaye de travailler toutes ces pistes-là sur la conception, faire que ce soit moins complexe, monomatériau quand on peut, switcher quand on peut éventuellement aussi sur d'autres matériaux, notamment papier carton avec des développements et des recherches qu'on peut mener avec des centres techniques, mais voilà, c'est tout ce panel-là pour essayer de... Après, y'aura des complexités toujours et effectivement des solutions apportées par ce type de technologies qui, pour moi, permettent le recyclage de choses qu'on n'arrive pas aujourd'hui à recycler.

Ronan FLEHO

On ne sait pas faire. Merci. D'autres réactions ? Si, si.

Gaultier MASSIP

Cela fonctionne. Je voulais juste revenir sur la question provocatrice, et je vais être provocateur aussi avec la réponse. Sortir du plastique, j'y crois pas un instant. Vous imaginez aujourd'hui Grundfos qui est pas très loin d'ici qui vous fait des pompes en fonte.

Vous imaginez consommer que des bouteilles en verre qui vont être recyclées à plus de 1 000 °C, alors que le plastique l'est à beaucoup plus faible température. Vous le disiez, on a la légèreté, on a une possibilité de recyclage qui est quasi infinie aujourd'hui, on a un problème c'est effectivement la collecte et le tri, c'est le problème du plastique et le plus gros problème du plastique c'est qu'aujourd'hui on est nés en nous expliquant que le plastique c'est à usage unique, le plastique, ça se jette parce que ça vaut rien. C'est les années 70'. Le plastique on le jette, c'est là le problème, c'est pas le plastique le problème. La nature fabrique du plastique, on lui en veut pas. Un plastique c'est quoi ? C'est une chaîne de carbone sur laquelle on vient greffer différents atomes. La nature en fabrique tout le temps du plastique. On va as le regarder en disant celui-là il pollue donc sortir du plastique donc je pense que c'est pas du tout, c'est pas du tout en tout cas c'est pas du tout la façon dont je vois les choses et je voudrais reprendre tout à l'heure votre langue a fourché. Vous avez dit : « *Un bon plastique c'est un plastique qui n'est pas produit.* » C'est un déchet, le plastique on a des solutions. Je voulais en parler tout à l'heure et après...

On a des solutions non pétrosourcé, y'a effectivement des solutions qui sont pas très vertes, qui consistent à aller sortir des sucres de différentes plantes qui pourraient être utilisées pour l'agroalimentaire par exemple, mais y'a des solutions. Nous, on a travaillé sur une solution de polymérisation du bois, en fait on va travailler chimiquement des déchets de bois issus des scieries dans les Vosges et on va le plastifier de manière... On obtient, pour l'instant, on en est à la fin de la thèse aujourd'hui, on va commencer l'industrialisation, on fabrique du plastique à partir du bois donc c'est vraiment biosourcé, c'est pas agrosourcé et en plus il est recyclable.

Mathieu DAVID

Pour vous, l'objectif c'est plutôt de sortir du plastique pétrosourcé, et d'arrêter avec la conception de plastique à usage unique ? C'est les deux leviers ?

Gaultier MASSIP

Sortir du plastique à usage unique, c'est clairement un objectif oui. Ensuite, sortir du pétrosourcé, on en parlé aujourd'hui, y'a différentes technologies qui permettent de le faire et puis peut-être réduire aussi, effectivement faire du suremballage, emballer de l'emballage que ce soit pour le plastique, pour le carton, pour le papier, peu importe. On a quelques grandes surfaces qui se sont lancées, malheureusement ce sont pas forcément les grandes surfaces les plus réputées, en tout cas réputées les moins chères. Encore une fois, on attaque le problème avec des solutions qui sont pas très vendeuses, je vais dire, les servir dans une palette aujourd'hui ça plaît pas à tout le monde. Ça se passe bien quand c'est un LIDL, mais quand c'est un magasin dans lequel vous payez un peu plus cher, ça se passe moins bien. Oui, c'est la solution aussi.

Ronan FLEHO

Très bien, merci. M. FRADET.

Christophe REIF

Je maintiens, un bon plastique c'est un produit qu'on ne produit pas. Alors, je commence par dire qu'il nous faut des filières de recyclage, voilà je le dis parce que je veux vous dire juste derrière c'est très disruptif, ça fait appel à des travaux de l'ADEME pour lesquels on utilise des sociologues et c'est des messages qui bouleversent notre façon de vivre au quotidien.

Si je reprends l'exemple de votre barquette de taboulé, on s'arrache les cheveux pour pas qu'on ait le grain de taboulé sur le bord, pour qu'on puisse coller l'opercule, c'est parce qu'on achète du taboulé en barquette. Moi, je vous prends une boîte de couscous, ou de semoule, je vais acheter ma tomate, je vais acheter mon persil, mon vinaigre, mon citron. Ça me coûte globalement même moins cher, j'ai un bilan environnemental qui est meilleur et je me passe du plastique parce que tous ces produits-là peuvent être emballés dans des produits en carton, etc. Par contre, c'est là où je dis aujourd'hui notre société a été abreuvée par la facilité du quotidien et revenir en arrière c'est compliqué, c'est pour ça qu'on parle de transition. C'est un message qui est pas audible pour la ménagère au quotidien, on est aujourd'hui dans une société de rapidité, on voit que la société évolue. Aujourd'hui, les grandes surfaces commencent à se faire manger tout doucement par les magasins de proximité, ce qui veut dire qu'on ira bientôt plus faire des courses toutes les semaines, des caddies pleins, mais on ira peut-être deux, trois fois. Là on pourra commencer à avoir accès, avoir une vie qui est un peu plus lente. On parle de *slow tourism*, de *low tech*.

Ronan FLEHO

De *slow food* aussi.

Christophe REIF

Ça commence à arriver, mais le problème du recyclage du plastique il est maintenant. Si on se dit on va vers ça et qu'on n'y arrive que dans 40 ans ou dans 50 ans, qu'est-ce qu'on aura fait de notre plastique ? Ensuite, se dire qu'on peut enlever tout le plastique, c'est aussi illusoire parce qu'on en aura toujours besoin de ce plastique-là donc faire l'effort de prévention c'est pas empêcher, au contraire, les filières de recyclage, parce qu'aujourd'hui vous avez 66 % des bouteilles qui sont recyclées. Si vous divisez la quantité de bouteilles par deux, mais vous que vous collectez 100 % de vos bouteilles, vous avez quand même besoin de la même capacité de recyclage, idem pour les vêtements, idem pour... donc on peut se passer du plastique, mais c'est... on compare un problème technologique des impacts d'environnement technologiques, avec un risque social qui est aujourd'hui tout aussi, tout aussi complexe. On a fait l'ADEME quatre scénarios de transition, sur les déchets, sur l'énergie, sur tout ce qu'on veut. Il y a un scénario qui est très sobriété et un scénario qui est très technologique. On dit le scénario très technologique, on va sauver la planète par la technologie. Le risque c'est que, finalement, les ingénieurs ils y arrivent pas et on va dire le scénario il est quand même vachement plus facile à faire. Je dis c'est même plus compliqué parce qu'un scénario où on est tous sobres, on doit tous l'être, c'est pas 5 % de la population, c'est pas 10 %, c'est 99.

Quand on vise ce scénario-là et que la population n'adhère pas, je pense que ce risque il est plus gros parce qu'aujourd'hui on a été élevés depuis 40 ans dans le plastique. Il faudrait revenir à notre mode de vie et de consommation en termes de production plastique 14/18, voilà. Est-ce qu'aujourd'hui on est prêts à faire ce *gap*-là ? Moi je considère que non donc voilà, y'a une transition à avoir, elle peut pas être brutale. Y'a une adhésion de la population, donc pendant encore au moins jusqu'à 2050/2060 on doit avoir ces filières de recyclage parce qu'on a ces matériaux qui sont sur le territoire français, plutôt que d'aller réimporter de nouveau du pétrole, autant on les avoir. On les a sur le territoire, gardons-les, recyclons-les, mais d'une bonne manière, voilà.

Mathieu DAVID

Merci. On va maintenant se tourner vers la salle, est-ce qu'il y a des questions, des réactions parmi vous suite à ce qui vient d'être dit ? Oui ? Je vous amène le micro pour que vous soyez... il y a un enregistrement qui sera fait.

Question du public

Bonjour. J'avais juste une question au sujet de l'implantation. Pourquoi l'ancienne Cokerie de Carling ?

Gaultier MASSIP

Alors pourquoi le site de la Cokerie de Carling ? On a identifié au total 45 sites en France et au-delà, parce qu'il y avait des sites également en Belgique, en Italie, en Espagne, en Allemagne, donc on a... c'est une étude assez complète par rapport... déjà d'un point de vue géographique, ça s'implante vraiment au milieu de l'Europe donc en termes de disponibilité d'aller chercher des gisements d'un côté français, on n'est pas très loin de la Belgique, on est juste à côté de l'Allemagne, donc ça nous permet justement de pas aller chercher les déchets trop loin donc c'est... ça a été en compétition, juste pour vous donner un ordre d'idée, avec Fos-sur-Mer. Fos-sur-Mer on est contre la mer donc avec on est juste, déjà on se prive de tout un côté de gisements, enfin y'a la mer, enfin y'a malheureusement quelques plastiques, mais qui suffisent pas à nourrir une usine donc voilà. Déjà, la position géographique centrale Europe est très intéressante, après on voulait pas artificialiser de nouveaux sols donc y'avait cette opportunité d'avoir un site disponible également et donc après on avait aussi plusieurs critères par rapport au bassin d'emplois qui était un des premiers, là on est aussi donc entourés d'entreprises, donc y'a GAZEL qui est pas très loin avec qui on prévoit de travailler sur la fourniture d'énergie donc y'a une proximité, y'avait tout un tas de synergies qui ont fait que c'était le meilleur endroit sur les 45 endroits, encore une fois, qu'on a retenu. J'espère avoir répondu à votre question.

Ronan FLEHO

Y'avait l'accueil aussi, ça a été dit à la réunion d'ouverture justement, je sais pas si c'était pour... il fallait quelques personnes qui étaient présentes, mais en tout cas l'accueil, tu parlais de synergie, c'est vraiment l'alignement de l'ensemble des porteurs socioéconomiques du territoire pour accueillir ce type de projets.

Gaultier MASSIP

Tout à fait.

Mathieu DAVID

D'autres réactions, questions ? Oui, monsieur. Je vous amène le micro.

Question du public

Bonjour, je vais faire un peu écho à ma question de la dernière fois, je crois que c'était vous qui m'aviez répondu. C'était peut-être... Vous n'étiez pas là, c'était un de vos collègues. Alors, on a l'objectif 2040, du coup, qui est un arrêt à 100 % des plastiques à usage unique. On a parlé de l'objectif 2030 qui est dans la même loi qui est anti-gaspillage. Est-ce que cet objectif-là vous semble réalisable ? Je parle bien que de l'usage unique, je comprends bien que pour le reste des plastiques, et je vous rejoins sur des entreprises de Fos, etc. elles auront encore besoin de plastique, mais est-ce que c'est un objectif qui vous semble réalisable ?

Gaultier MASSIP

C'est une ambition, d'ailleurs on a bien vu qu'aujourd'hui c'est un article de loi qui n'a pas été précisé par des décrets d'application ou pas des choses plus concrètes qui permettraient de comprendre effectivement la trajectoire pour arriver à la sortie du plastique à usage unique, mais évidemment après c'est une ambition qu'on doit tous avoir. On rejoint un petit peu ce que vous avez, ce que vous avez décrit sur les évolutions de mode de consommation, les évolutions de vie dans nos sociétés, sur la manière effectivement de conditionner ou de se resservir effectivement autant que possible d'emballages ou de produits même de manière générale qui durent le plus longtemps possible. Après, moi j'ai toujours eu l'impression qu'il y a eu cette volonté qui a été affirmée par Brune POIRSON à l'époque et avec cette *punchline* un petit peu pour reprendre votre terme sur la sortie du plastique à usage unique en 2040, mais sans avoir forcément le chemin tracé ou en tout cas la manière d'y arriver. Ça me paraît très ambitieux, je pense qu'il faut effectivement viser ça. Est-ce que 2040 c'est trop tôt ? Est-ce qu'effectivement on va y arriver d'ici là ? En tout cas on se donne les moyens de cette ambition par les objectifs du réemploi, par tout un tas de financements et de budgets qui sont quand même très importants sur ces changements justement de modes de consommation. Il faut que les gens adhèrent aussi, on voit bien sur le vrac par exemple, on a une diminution sur la consommation au vrac. Ça veut dire que les consommateurs, c'est des modes de consommation auxquels ils n'adhèrent pas alors est-ce que c'est le bon moyen de faire ? Est-ce qu'on s'y prend de la bonne manière, etc. ? Mais voilà, c'est pas un souhait et quelque chose qui arrivera avec un coup de baguette magique qu'il va falloir effectivement mettre les étapes et trouver les bons paliers pour effectivement qu'on puisse viser cette ambition-là. J'essaye de répondre au mieux à votre...

Intervention du public

Est-ce qu'au moins on est sur la bonne trajectoire ? Peut-être en complément de question, je sais pas si on a des chiffres de...

Gaultier MASSIP

Sur la consommation de plastique, on stagne autour de 1 200 000 tonnes de plastique pour les emballages ménagers, uniquement pour les emballages ménagers je parle, mis sur le marché en France. On voit pas de diminution encore aujourd'hui donc l'objectif c'est qu'effectivement on voit cette inflexion qui arrive et qu'on puisse se dire qu'il y a un espoir effectivement d'arriver à 2040, mais, là, aujourd'hui, y'a eu un petit creux avec le Covid, mais effectivement ça a redémarré.

Mathieu DAVID

Merci. Oui ? Je vous repasse le micro.

Question du public

Du coup, ma question précédente était un peu en introduction à cette question-là. Quand j'avais évoqué 2040 à la première réunion qu'on avait eue, un représentant de SUEZ de mémoire m'avait dit y'aura encore du plastique. Pourquoi j'avais posé cette question ? Parce que le projet PARKES est prévu pour une durée d'installation de vingt ans, donc 2027, ça veut dire qu'en 2040, en imaginant qu'on atteigne ces objectifs, ou *a minima* qu'on s'en rapproche, ça veut dire que toute la filière d'approvisionnement qui se base surtout sur les déchets, de ce que j'ai compris, donc les déchets de plastiques à usage unique qui seraient recyclés, après pour les débouchés pour revendre ce plastique-là ce serait à des industriels, du coup, qui feraient des emballages plastiques à usage unique qui seraient encore recyclés. Si on n'a plus ni l'apport de plastique ni les débouchés, où c'est que vous allez chercher votre plastique pour faire encore perdurer l'usine pour les sept ans entre 2040 et 2047 ?

Sébastien MOTTE

C'est une bonne question. Même quand on passe face à nos investisseurs, ils nous la posent aussi parce que c'est une vraie bonne question. Je rejoins un peu le point de Gaultier, c'est une ambition. Est-ce qu'il y aura plus de plastique à usage unique en 2040 ? J'y crois pas. Y'en aura moins, je l'espère. Le plastique c'est pas uniquement dans l'emballage. On est tous habillés et demain on sera, enfin probablement, tous habillés. (Inaudible.) Le textile, le textile... très bien, ça fait partie de notre *feedstock* donc c'est... exactement, si on pouvait remettre. Concrètement, si y'a moins d'emballages, encore une fois, aujourd'hui, le taux de collecte est pas très long donc même si on avait deux fois moins d'emballages on pourrait remplir encore l'usine et malheureusement on enverrait encore du plastique en incinération, en enfouissement. À l'horizon 20 ans, je pense que oui, y'aura encore des plastiques à usage unique qui devront être... Y'avait eu l'emballage juste et je pense que c'est ça qu'il faut retenir. Et puis après, le plastique n'est pas que là donc je pense que, effectivement, on arrivera à l'utiliser. (Inaudible.) Parlez bien dans le micro s'il vous plaît.

Question du public

Du coup, là on parlait effectivement de l'apport de plastique, mais y'a aussi l'autre aspect qui est les industriels à qui vous allez revendre, parce que typiquement vous

évoquez du recyclage éventuel de textile, donc le textile aura peut-être encore besoin de plastique, très certainement d'ailleurs, mais on le voit bien, le *made in France* c'est pas forcément de plus courant et généralement même quand on a du *made in France*, c'est du 100 % coton, etc. Ils se basent justement sur ce genre d'argumentaires qui est sans plastiques dans le *made in France* ; Est-ce que serait destiné, du coup, à l'export dans ce cas-là ?

Gaultier MASSIP

Alors quand on en sera là je me poserai la question, savoir s'il faut regarder pour exporter c'est pas forcément le choix parce que si on a décidé une localisation bien précise c'est pas forcément pour ça qu'on veut dire qu'on veut le recycler ici pour l'envoyer ailleurs, mais la fibre on l'utilise aussi dans d'autres applications. La fibre PET est largement utilisée dans les pneumatiques. Pour le coup, on a quand même un très gros faiseur en France donc je pense qu'il a moyen de consommer quelques tonnes.

Intervention du public

Merci.

Sabine ZARIATTI

On l'utilise aussi dans les automobiles.

Mathilde GESTALDER

On utilise aussi le textile dans les fibres automobiles, et dans les moquettes donc ça, c'est... je suis pas sûre qu'on fasse toutes les moquettes 100 % coton dans l'avenir.

Ronan FLEHO

Des moquettes en bois peut-être ?

Mathilde GESTALDER

Des moquettes en bois ?

Ronan FLEHO

En bois. Non, c'est pas... ?

Mathilde GESTALDER

Du parquet.

Mathieu DAVID

Merci. Y'avait une question ici.

Question de Henri VAHABI

Merci pour la présentation et pour les débats, donc Henri VAHABI, enseignant-chercheur. Je travaille sur les matériaux polymères, je fais ma recherche sur le comportement au feu des matériaux donc j'utilise un additif pas très sympathique et le retardateur de flammes. Quand je regarde les flammes sur 380 millions de tonnes,

en fait, plastique produites dans le monde, finalement, l'emballage représente que 25 %. Je crois qu'on doit être à peu près autour des mêmes chiffres. Je sais pas si vous pouvez confirmer. (Inaudible.) Donc après, si on prend la part... On a parlé beaucoup des bouteilles et les emballages du grand public, donc ça fait pas, finalement, grand-chose. Vous allez bien évoquer l'histoire de l'éducation finalement, on revient sur ce point-là. Cette éducation, il faut mettre l'argent sur l'éducation, c'est la base et je crois que c'est le manque actuel, et ensuite la pression par la réglementation, donc je prends l'exemple de polycarbonate qui était, vous savez, dans l'application biberons avec le monomère bisphénol A, avec tous les problèmes, qu'il a engendrés aux États-Unis, interdit en 2008 aux États-Unis, et en France on a mis sept ans pour l'interdire. Finalement, il faut avoir une pression, enfin pression, réglementation on est d'accord. Soyons francs. Qui doivent venir, je veux dire, réglementation, par la pression, par l'ADEME, je sais pas. Je fais pas de politique, je maîtrise pas ces mécanismes-là. L'éducation je crois que la population fait quand même un effort énorme, mais de l'autre côté on parle pas d'autres polymères, les autres plastiques par emballage. Les autres, alors les autres, le reste, enfin vous avez dit 40 % d'emballages, 60 %, après je comprends bien aussi que la filière est adaptée pour le reste et pas pour l'emballage donc je voulais savoir qu'est-ce que vous pensez par rapport à ça ? Et puis d'une manière plus globale, si vous regardez en Allemagne, y'a des bons exemples à prendre. Pourquoi on n'arrive pas à recycler correctement les bouteilles ? Ça, à un moment donné, ils ont décidé : OK on va faire ça et la filière est en marche et ça marche très bien. De l'autre côté, l'impact du plastique sur les, par exemple, écosystèmes marins c'est pas un problème local, c'est très global et donc au niveau européen, au niveau mondial, comment on peut avancer pour régler ce problème-là ?

Christophe REIF

Déjà, l'ADEME est opérateur de l'État, on est sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et de l'Industrie. On conseille le gouvernement sur des lois, mais c'est pas nous qui rédigeons les lois, c'est pas nous qui les appliquons. On est consultés pour donner des avis. Sur l'aspect impact et puissance de la réglementation sur ce qui se passe vraiment sur le terrain. Je vous rejoins entièrement. Y'a deux enjeux. Quand on arrive vraiment à avancer sur les sujets de transition, c'est soit parce qu'on a une taxe qui nous aide, soit parce qu'il y a une obligation réglementaire. C'est l'argent ou l'obligation, voilà. C'est le bâton ou le portefeuille et c'est toujours vérifié sur plein de sujets, que ce soit pour le ménage ou pour l'industrie. Y'a déjà des obligations qui sont passées, les sacs de caisse, on entendait c'est pas le débat, etc. ou c'est pas l'enjeu. C'est vrai que les sacs de caisse, au final, mais si on faisait pas le truc le plus simple, on n'y allait pas. Aujourd'hui, vous avez l'interdiction de produits à usage unique tels les pailles, les gobelets, etc.

À part quelques petits margoulines qui de temps en temps vendaient le même produit en disant : ce gobelet maintenant il est lavable. C'est arrivé, mais ça commence à disparaître, mais si on prend l'exemple du McDonald's... J'aime bien le McDonald's parce qu'on va tous de temps en temps au McDo. Ils sont passés des barquettes en polystyrène aux barquettes carton. Maintenant, vous avez le produit dans un

emballage lavable alors que c'était pas possible, y'a eu une pression réglementaire, y'a eu des contrôles donc on y arrive. Sur les plastiques, vous avez déjà la taxe de mise sur le marché du plastique de 1,2 milliard, 1,3 milliard même, faut que j'utilise les nouveaux chiffres, en 2021. Vous avez aussi aujourd'hui des incitations, notamment dans les emballages, la contribution d'écoemballage, elle est proportionnelle à la quantité de plastique, à la recyclabilité du plastique et ça on le voit sur l'ensemble des REP. Vous avez des taux d'incorporation des taux de matières plastiques recyclées, qui lorsque l'industriel veut mettre un produit sur le marché, il va dire, si je le mets et qu'il est en plastique, je dois de toute façon incorporer la matière plastique recyclée donc je me dis est-ce que je choisis le plastique, ou est-ce que je change ?

Après, est-ce qu'il faut aller chercher jusqu'au plastique avec retardateur de flammes qu'on a sur les ordinateurs, etc. Au bout d'un moment, y'a des plastiques tellement technologiques, au bout d'un moment il faut quand même les accepter ou alors on a des produits qui sont tout en métal. Je suis pas convaincu que le bilan environnemental soit là. La crainte que j'aie quand même c'est qu'aujourd'hui y'a des pressions qui existent, aujourd'hui ça passe en plus dans la société, on le comprend, on l'accepte donc la réglementation existe déjà, mais elle va se durcir, financièrement et d'un point de vue obligation. Moi, la crainte que j'ai, c'est qu'aujourd'hui les gens se tournent maintenant vers des produits biosourcés avec des plastiques issus d'amidon de maïs, etc. en disant c'est pas du plastique. Ouais, mais c'est de la ressource et la ressource c'est pas tellement le maïs, c'est la terre, la surface sur laquelle pousse le maïs, donc je suis très confiant sur le durcissement de la réglementation dans le futur sur le plastique, j'ai peur que les gens se reportent trop vite sur cette biomasse qui va être le sujet suivant après les plastiques. Ça va être la biomasse, est-ce qu'elle peut vraiment faire tout ce qu'on veut lui faire faire ?

C'est pour ça que le recyclage sous toutes formes, que ce soit mécanique ou chimique des plastiques, je pense qu'elles vont être indispensables parce qu'on ne pourra pas substituer des plastiques qu'on a déjà sur notre terrain par de la biomasse. Il faut les récupérer, il faut les recycler. Je pense que l'enjeu dans les dix prochaines années va se tourner là-dessus, parce que de toute façon avec le prix du pétrole, etc. les plastiques jetables vont devenir de plus en plus coûteux, le *business model* du plastique jetable va devenir de plus en plus complexe, on n'arrivera pas à amortir. Au bout d'un moment, les gens ne prendront plus parce que ça coûtera trop cher donc ça viendra. Je pense ça viendra.

Mathieu DAVID

Merci. M. MASSIP, je crois que vous vouliez apporter un complément.

Gaultier MASSIP

Juste compléter sur la partie réglementation. Ça bouge vraiment beaucoup sur la question du plastique. On a l'ASUP, donc *single use plastic directive* qui est une directive européenne donc qui impose 25 % de PET recyclés dans les bouteilles dès 2025 donc là ça va être l'année prochaine et 30 % pour toutes les bouteilles boissons en 2030, donc y'en a pour certaines pour lesquelles on ne sait pas encore comment on va pouvoir faire, la bouteille de lait en PEHD. Aujourd'hui, on ne peut pas trouver

du recyclé PEHD apte au contact alimentaire, donc en 2030 il faut trouver des solutions, sinon il va falloir changer de conception de bouteilles de lait. À côté de ça, on est en consultation sur un règlement européen encore une fois, donc un règlement ça veut dire d'application directe pour tous les États membres, et là pour le coup on est en train de revoir donc c'est règlement emballages et déchets d'emballage et avec des objectifs qui sont donnés pour tous les emballages, y compris les emballages alimentaires, d'incorporation de matières plastiques recyclées. Y'a vraiment une évolution, jusqu'à présent ça n'existait pas, et ça va concerner tous les emballages en plastique demain et je rajoute à ça, la filière automobile qui aussi également a eu son règlement qui a été modifié sur la fin de vie, ce qu'on appelle les VHU, les Véhicules hors d'usage. Donc y'a une obligation d'incorporation de plastiques recyclés dans les véhicules mis sur le marché et avec une nouveauté qui est qu'une partie de ce plastique recyclé doit venir d'une voiture en fin de vie, donc y'a vraiment la réglementation européenne qui précise exactement que ça doit bien faire une boucle fermée, que c'est bien du plastique automobile qui doit revenir sous forme recyclée dans la voiture, dans les nouvelles pièces plastiques. On voit bien qu'il y a quand même au niveau réglementaire, que ce soit au niveau européen ou au niveau français, national, y'a quand même une inflexion sur la réglementation avec vraiment une accélération et sur des défis technologiques pour les metteurs sur le marché et pour les industriels qui sont considérables.

Mathieu DAVID

Merci. Vous avez peut-être déjà un peu répondu en parlant des VHU, mais il y avait aussi la question du fait qu'on ait beaucoup parlé des emballages plastiques et finalement c'est pas la majorité du plastique qui est produit aujourd'hui donc... M. MOTTE, je vous laisse.

Sébastien MOTTE

En complément, effectivement, enfin d'un point de vue, je sais pas si c'est réglementaire, mais organisationnel en tout cas, y'a de plus en plus de REP aujourd'hui qui sont déployées en France, donc y'a la REP emballages ménagers, SITÉO.

Mathieu DAVID

REP peut-être préciser.

Sébastien MOTTE

REP, Responsabilité élargie aux producteurs donc en fait c'est la fameuse écocontribution qui est versée par le metteur sur le marché, un organisme qui est là pour organiser la collecte et le recyclage. Il y a une multitude de REP aujourd'hui qui sont déployées donc sur le bâtiment, sur les articles de bricolage, enfin j'en passe et des meilleurs. Aujourd'hui, le but en fait c'est de quasiment couvrir tous les produits donc ça répond partiellement à votre question également en disant qu'on ne regarde pas juste le PET dans l'emballage. Le sujet du plastique est pas que du plastique parce qu'il y a bien d'autres REP qui s'occupent de l'inerte et du bois, et autres. Tous les matériaux, l'objectif est vraiment de rentrer dans une économie circulaire et l'outil pour ça, l'outil de l'État c'est la mise en place de Responsabilité élargie aux producteurs.

Christophe REIF

Ce qui me fait dire aussi que la réglementation se fera, c'est qu'aujourd'hui elle commence à être acceptée par les ménages, par les citoyens. Si on regarde la fin du sac plastique, on est passés au sac cabas, les gens ont dit que c'était vachement pratique, mais finalement aujourd'hui c'est passé avec ce qui se passe aujourd'hui sur toute la planification écologique, moi j'ai été estomaqué, je suis vraiment tombé de ma chaise, quand j'ai entendu le ministre en charge de la Mobilité dire : « *On va peut-être remettre en cause les autoroutes.* » Voilà, ils sont en train de screener tous les projets autoroutiers qui existent et ils se sont dit : « *Alors, ceux qui sont pas vraiment lancés, ceux-là sont lancés, ils sont lancés, les autres on va les remettre en cause.* » On aurait fait ça il y a 30 ans, dans un pays amoureux de la voiture, etc. les gens auraient hurlé. Là, aujourd'hui, tout le monde dit c'est logique, et ça je me suis dit c'est un bon signal.

Du coup, si jamais la réglementation viendra embêter la bouteille de lait et qu'on dira voilà on a un emballage qui est moins technique, elle conservera moins longtemps, votre bouteille de lait faut pas la garder trois mois dans la cave, il faudra la consommer dans un mois, les gens vont dire chiche parce qu'ils comprendront que déjà il y a une objection réglementaire qui fait que dans leur vie faut qu'ils changent quelque chose, et c'est pas grand-chose. Et c'est pas grand-chose. C'est souvent le frein qu'on avait à la réglementation, on va pas faire peur, on va pas embêter les gens, mais aujourd'hui quand on embête les gens sur un axe environnemental, ça passe. Après, on va voir si les autoroutes sont vraiment arrêtées. Il n'y a pas eu de levée de boucliers, l'Association des automobilistes de France, ça passe, voilà.

Ronan FLEHO

On va terminer sur cette note d'optimisme et laisser la parole à M. MARTIN qui souhaite conclure.

Luc MARTIN

Peut-être, voir s'il y a d'autres questions. Oui ? Alors, attendez. Je donne la parole à monsieur et après à Mme TROMMETTER.

Question du public

Si j'ai bien compris, ce projet-là il existe nulle part dans le monde ?

Gaultier MASSIP

Alors, aujourd'hui y'a pas d'usine de recyclage chimique de ce type-là dans le monde. Alors y'a un prototype qui est tout petit, qui est à côté de Montréal aujourd'hui, chez LOOP, qui est le partenaire du projet, et LOOP INDUSTRIE est également en train de construire, enfin les travaux vont débuter en fin d'année, au mois de décembre de la première usine de ce type-là en Corée, en Corée du Sud.

Intervention du public

Donc ça sera le second modèle, celui-là ?

Monsieur Gaultier MASSIP

Exactement.

Question du public

Mais on n'a pas de retour écologique, les impacts environnementaux, tout ça ?

Monsieur Gaultier MASSIP

Alors, nous on fait toutes les études pour se parer, justement, de tous les risques environnementaux que vous mentionnez, mais aujourd'hui effectivement, c'est la première fois qu'il y a ce type d'usine donc y'a pas d'expérience, de retour d'expérience à vous faire.

Ronan FLEHO

Le 10 octobre y'a un atelier thématique justement sur ces enjeux environnementaux, liés à ce projet, les porteurs de projet développeront l'ensemble des études qui sont lancées, quelques premiers résultats et notamment l'intégration de ces études dans la demande d'autorisation qui va être déposée auprès de l'État.

Christophe REIF

J'apporte deux précisions. Alors des projets technologie LOOP oui, par contre y'a d'autres projets d'industriels en France qui travaillent sur de la dépolymérisation, vous avez même un projet, y'a plus de confidentialité, CARBIOS dans le nord du 54, qui travaille sur une autre technologie enzymatique, voilà, et un projet EASTMAN sur le secteur, sur le secteur normand donc la technologie, enfin la dépolymérisation chimique ou enzymatique se met, on est en train de développer la filière française. Je pense qu'on aura très vite atteint notre besoin national. LOOP oui, mais y'a d'autres industriels, des concurrents on peut le dire, qui travaillent et du coup l'objectif est d'avoir au niveau national, les capacités nécessaires suffisantes et pas de surdimensionnement de recyclage. Sur l'aspect bilan environnemental, c'est un très gros enjeu de comparer les différentes filières de recyclage. Alors, les comparer entre elles c'est très compliqué parce qu'on peut pas dire le recyclage chimique c'est les recyclages chimiques avec des impacts différents sur différents compartiments.

Nous ce qu'on considère qu'on peut dire aujourd'hui avec certitude c'est que le recyclage chimique, le bilan environnemental il est bien meilleur que l'incinération, l'enfouissement, mais il est plus mauvais que le recyclage mécanique, c'est pour ça que la préconisation globale en France c'est les produits qui peuvent être recyclés mécaniquement vont dans le recyclage mécanique. On a en France aujourd'hui, on se développe bien, on arrive à faire du grade alimentaire sur du recyclage mécanique, y'a d'autres résines, d'autres produits, même en polyéthylène, d'autres produits en polyéthylène avec lesquels le recyclage mécanique, on l'a vu, n'est pas possible et là, à ce moment-là, il faut rentrer dedans. Il vaut mieux les recycler chimiquement qu'aller les mettre en incinération ou en enfouissement.

Mathieu DAVID

Merci.

Valérie TROMMETTER

Oui. Moi je me permets de rebondir sur deux points. Du coup y'a un premier point, on a parlé de la réglementation au niveau national et au niveau européen avec des objectifs à atteindre, donc première question : qu'en est-il au niveau international ? Parce que les billes de plastique elles traversent la nation, elles traversent l'Europe, qu'est-ce qu'il y a au niveau international, en fait, vis-à-vis de ces réglementations ? Après, il y a un deuxième point qui était évoqué par monsieur, qui est intéressant ; c'est tout ce qui est formations, dès qu'on est tout petit pour avoir ces gestes de tri et je voulais savoir, là, si au niveau national, européen ou international, y'a aussi des définitions de programme pour former les enfants tout petits, qui sont en train de se mettre en place ? Voilà.

Gaultier MASSIP

Alors, sur la partie internationale, malheureusement, on n'a pas de gouvernements nationaux qui pourraient mettre en place une réglementation comme on pourrait le faire sur l'Union européenne. Y'a l'ONU qui travaille sur des traités de pollution plastique et qui essaye de rassembler tous les États membres de l'ONU pour faire en sorte d'avoir des ambitions collectives et des trajectoires. Je pense qu'il y a aussi un rôle des pays développés, d'aller voir aussi dans quelles mesures on peut éventuellement déployer des systèmes qui peuvent fonctionner, qui sont optimisables et qui sont perfectibles, mais qui ont démontré leur efficacité, je pense notamment au système des REP, de faire en sorte que le metteur sur le marché soit responsable de la fin de vie de son produit, et effectivement finance l'ensemble du dispositif de collecte de tri et de recyclage. C'est des choses, par exemple nous SITÉO, on essaye de porter à l'international, démontrer le bien-fondé de cette solution et faire en sorte que ça puisse effectivement être porté dans d'autres pays et sur d'autres continents, mais l'ONU pour le coup je pense que c'est vraiment... Et là ils ont un traité sur la pollution plastique où ils ont plusieurs rendez-vous, c'est assez compliqué les...

Ronan FLEHO

Les phases de négociation.

Gaultier MASSIP

Oui, voilà c'est ça. C'est en cours en tout cas et y'a vraiment une attention toute particulière sur ces points-là. Sur la partie sensibilisation aux plus jeunes, évidemment, évidemment. Alors, nous on a des gens chez SITÉO dédiés pour sensibiliser les plus jeunes *via* des magazines, sur le réemploi, sur le recyclage, le geste de tri, etc. sur les modes de consommation, le vrac, etc. C'est toujours un peu délicat parce que c'est des jeunes, c'est des petits, de tout-petits quelques fois aussi, donc il faut adapter les messages. Quelques fois on peut être décrié parce qu'on arrive avec des financements de marque et nous on s'occupe d'aller dire aux gens d'aller trier leurs bouteilles, de quelle marque je sais pas, de jamais personnaliser, mais au final plus on est concret, plus on parle aussi aux enfants. Moi je vais dans les écoles de mes enfants pour sensibiliser aux gestes de tri aussi, leur expliquer que c'est pas grand-chose, mais que ça permet quand même de contribuer, comme tout un tas d'autres efforts. Je pense qu'il y a une responsabilité collectivité et sociétale aussi par rapport à ça, faire en sorte chacun de sensibiliser aussi ses proches, ses enfants, sa famille, mais... Après, dans l'éducation, je pense que l'Éducation nationale réfléchit à des modules pour faire en sorte de sensibiliser aussi, dans le cadre des programmes de l'Éducation nationale, sur ces questions-là, mais voilà.

Christophe REIF

Juste rajouter, ici en Moselle Est, on a le SYDEME qui fait le tour des écoles. Moi j'ai des enfants qui étaient dans le primaire et le SYDEME passe. (Inaudible.)

Mathieu DAVID

Attendez, je vous apporte le micro.

Intervention du public

Y'a un problème d'harmonisation nationale aussi, l'enfant qui est ici OK, il va à Marseille bon, on tri pas pareil.

Ronan FLEHO

C'est pareil à Marseille, c'est pareil. Y'a que Bordeaux qui est différent. Je peux le dire personnellement, je connais à peu près tous les triages de France au niveau... Y'a que Bordeaux qui est différent.

Gaultier MASSIP

Aujourd'hui, la loi AGEC oblige les collectivités à avoir les mêmes codes couleur pour les bacs de tri. Ça va encore basculer parce qu'il y a des collectivités qui disent non, je recycle en violet, voilà. C'est quand même plus simple si on était tous jaunes partout quand même. Là, c'est en train de basculer, c'est en train de basculer. Également, tous les emballages, tous les emballages quels qu'ils soient, c'est le centre de tri, tout n'est pas forcément recyclable, mais c'est le centre de tri qui va déterminer ce qu'on est capable effectivement aujourd'hui de recycler et ce qu'on peut pas recycler aujourd'hui.

Vous, en tant que consommateurs, et c'est vraiment le message qu'il faut faire passer, on vide l'emballage de son reste alimentaire évidemment, pas besoin de les laver, ou un carton de pizza avec de l'huile c'est pas grave, on met dans le bac jaune, tous les emballages vont dans le bac jaune. Et on laisse les bouchons sur les bouteilles aussi, oui.

Mathieu DAVID

Merci.

Question du public

Oui, alors je voulais juste rebondir sur le dernier point parce que, effectivement, c'est super d'éduquer les jeunes et tout, mais les adultes ont besoin de piqûres de rappel aussi. Faut pas tout baser sur notre jeunesse, parce que nous on a une espérance de vie qui est très longue maintenant donc les adultes ont besoin d'être rééduqués régulièrement.

J'ai une question par rapport au site d'enfouissement. Est-ce que la technologie que vous allez utiliser serait capable d'aller chercher dans les sites d'enfouissement, le plastique qui est stocké parce que ça s'appelle comme ça en fait les sites d'enfouissement, c'est du stockage ? Est-ce que votre technologie serait capable d'aller chercher ce plastique pour pouvoir le réutiliser dans le meilleur des cas ?

Gaultier MASSIP

Alors, le PET qui est stocké est recyclable, maintenant il faut aller le chercher parce que le PET qui est stocké c'est le PET qui a pas été trié dans le bac jaune et donc en fait il est en mélange avec tout un ensemble de déchets. Alors techniquement, donc si on le prend et qu'on le met dans le process, ça fonctionne parfaitement. Maintenant, il faut trouver le moyen d'aller le chercher, enfin le moyen financier parce que quelque part maintenant il faut recréer, retrier, et après le recycler. Mais oui c'est possible.

Christophe REIF

Là, on touche la notion qui était évoquée de tout est recyclable, ça dépend à quel prix. Faut savoir qu'aujourd'hui la filière granules de PET issus de pétrole, plasturgiste voilà et puis j'ai mon tube et je jette est en compétition avec je crée un plastique recyclé, donc la filière de tri en amont, et on voit derrière qu'il y a débauche de technologies, d'investissements. Elle rentre en compétition financière avec ça, on commence à toucher un peu l'équilibre grâce au prix du pétrole, on commence à toucher un peu l'équilibre, mais y'a encore des subventions publiques qui doivent arriver au niveau des plasturgistes, au niveau des gens qui travaillent sur la génération de tri des plastiques pour qu'on arrive à avoir un bilan économique rentable. On est obligés de mettre un peu de subventions pour que ce soit compétitif. Dans dix ans on n'aura peut-être plus besoin de subventions parce que le prix du baril aura baissé, mais aujourd'hui pour lancer la démarche et qu'on attende quinze ans avant d'y être et au bout de quinze ans faut tout faire d'un coup et c'est trop tard, voilà donc y'a quand même un peu de financement public pour que cette filière soit rentable.

Si on prend un gisement, et on prend déjà des gisements qui sont triés propres, même si y'a un peu d'huile, des trucs comme ça, c'est propre. Dans les centres de stockage, c'est une réflexion qui existe depuis une quinzaine d'années. L'idée au départ c'est de se dire un jour ou l'autre on ira chercher l'énergie contenue dans ces décharges et là ce sera intéressant de voir si dans 15 ans on le fait vraiment et savoir si c'est l'énergie du plastique qui sera indispensable pour nous ou si c'est le matériau plastique. On va regarder est-ce que c'est les calories qu'ils contiennent ou est-ce que c'est le matériau ? C'est intéressant, mais je pense qu'un jour ou l'autre on y reviendra parce que ce sont des mines d'or et peut-être qu'enfin on déstockera quelque chose qu'on devrait simplement normalement stocker.

Mathieu DAVID

Merci pour ces précisions. Oui ? Autre question ici.

Gaultier MASSIP

Je vais juste mesurer le propos des mines d'or comme mon voisin vient de le lire. Notre industrie est un petit peu subventionnée pour vivre, quand on détient plein d'or en général on n'a pas besoin d'être subventionné. (Inaudible.) Je vais être patient alors.

Question du public

Une dernière question pour moi. Ça concerne le projet PARKES, du coup, plus généralement, pas que sur la question du plastique. Dans le choix de l'emplacement, vous dites que ce site a été choisi en partie grâce au réseau de chaleur qui va être fait du coup par GAZELENERGIE sur la chaufferie énergie bois. Vous évoquez des besoins à 20 mégawatts de réseau de chaleur. La chaufferie bois est dimensionnée pour 19,9 mégawatts, et dimensionnée pour pas que PARKES, aussi pour CIRCA enfin pour d'autres entreprises qui ont pour projet de s'implanter sur la zone. Est-ce que vous avez des solutions techniques pour compenser ce delta ?

Question de Stéphane KNOLL

Je vais demander de l'aide. Alors déjà j'ai une réponse, elle ne consomme pas de vapeur. Déjà un premier, après oui, après effectivement à un moment donné faut regarder les clients par rapport aux besoins, mais GAZELENERGIE a aussi des possibilités d'étendre ce projet de production de vapeur a une petite sœur, par exemple. Ça répond à votre question ?

Ronan FLEHO

Simplement pour précision monsieur, vous intervenez donc au nom...

Intervention de Stéphane KNOLL

Oui, Stéphane KNOLL de GAZELENERGIE.

Ronan FLEHO

De GAZELENERGIE, merci.

Intervention de Stéphane KNOLL

Donc y'a d'autres projets, enfin y'a déjà un projet d'extension qui est potentiellement prévu ?

Stéphane KNOLL

Pour l'instant, le projet n'est pas encore officiel, mais il y a des projets possibles d'extension.

Intervention de Stéphane KNOLL

Merci, c'est bon.

Mathieu DAVID

Bien. D'autres interventions, d'autres questions ? Petite question, allez une dernière.

Question du public

Alors, vous avez parlé de biopolymère, et puis des problèmes qu'on va rencontrer plus tard, est-ce que maintenant dans la phase de développement des biopolymères, on pense à mettre en place la filière de tri, recyclage des biopolymères ? C'est encore un autre problème ?

Gaultier MASSIP

Alors je peux demander une précision sur la question. Qu'est-ce que vous appelez biopolymères ? Biopolymères, biodégradables, alors donc biodégradables y'a la réponse. C'est que ça se recycle pas, ça doit se dégrader. Après, je ne porte pas de jugement. Je suis pas là pour ça.

Intervention du public

Dans quelles conditions ? Parce que vous avez le terme...Compostables alors. Après dix ans, c'est biodégradable on est d'accord, mais avec...

Gaultier MASSIP

Exactement, donc en fait dans les biopolymères donc effectivement on va dissocier les biosourcés des biocompostables plutôt que dégradables dans certaines conditions qui sont peut-être un peu élitistes et compliquées à obtenir donc celles-ci c'est en dehors du recyclage. Pour les biopolymères biosourcés, ceux-là en fait on ne peut pas les distinguer d'un polymère, un PET biosourcés exactement à la même molécule issue d'énergie fossile donc aujourd'hui c'est tri, c'est capté, c'est recyclé. On en recycle et malheureusement on en stocke et on incinère également. Ça suit le même schéma.

Mathieu DAVID

Merci à tous les cinq. Oui ? Une dernière question.

Ronan FLEHO

On a trois intervenants qui doivent partir.

Mathieu DAVID

On devra libérer les intervenants.

Question du public

C'était juste une question sur le temps. Vous comptez démarrer cette production de recyclage à quel horizon ?

Gaultier MASSIP

Donc le démarrage de l'usine est prévu pour 2027.

Intervention du public

À vous entendre, vous êtes tellement sûrs de votre projet, pourquoi attendre aussi longtemps si vraiment y'a des enjeux climatiques et ce genre de choses-là ?

Gaultier MASSIP

Parce qu'en fait un projet, un, de cette taille qui traite du déchet, on a beaucoup d'obligations réglementaires, administratives à suivre. Ensuite, après, donc y'a un permis de construire, une phase de construction qui dure deux ans donc tout ça, ça nous amène à 2027 et donc en fait là aujourd'hui nous on travaille ardemment sur le projet tous les jours pour, justement, remplir toutes les conditions nécessaires et suffisantes d'un point de vue environnemental. On a énormément de démarches à faire sur la prévention des risques donc c'est des choses qui nous occupent aujourd'hui, c'est pour ça qu'on en parle comme si on y était. Enfin, nous on y travaille tous les jours, PARKES existe aujourd'hui, PARKES aujourd'hui, nous enfin voilà c'est une équipe d'hommes et de femmes qui travaillent tous les jours dessus, donc après effectivement c'est comme un très gros projet. N'importe quel projet déjà de recyclage mécanique, on a ces mêmes prérogatives, administratives et environnementales donc c'est aussi très long, c'est comme ça. Il y a des pays dans lesquels c'est plus rapide, en France c'est comme ça.

Par contre, je pense qu'on est extrêmement surveillés et c'est plutôt un bon point pour nous et pour tous les citoyens.

Mathieu DAVID

Attendez monsieur, je vous amène le micro. On va vraiment devoir libérer les intervenants après donc dernière question. Après on pourra échanger après la réunion et y'aura d'autres temps d'échange.

Intervention du public

Il y a beaucoup d'entreprises qui vont se créer sur le site Émile-Huchet, d'autres entreprises qui s'agrandissent, qui ont aussi énormément de difficultés à recruter.

Gaultier MASSIP

Le problème du recrutement aujourd'hui on le connaît partout, partout. Ici, on a des usines un peu partout, on l'a vu, partout on a ces mêmes difficultés. Alors quand on dit difficultés, ça veut pas dire qu'on a zéro employé, ça veut dire qu'on a recours à

l'intérim parce qu'il nous manque quelques effectifs, mais on arrive à tourner. Aujourd'hui, ça fonctionne donc pourquoi ça ne fonctionnerait pas demain. On a quand même regardé aussi sur l'implantation par rapport au bassin d'emplois, voilà. Oui, y'aura une compétition, mais c'est plutôt bénéfique pour les employés.

Ronan FLEHO

Pour l'augmentation de salaire, c'est ça ?

Gaultier MASSIP

Je ne veux pas me tirer une balle dans le pied.

Ronan FLEHO

Allez, on va vraiment... (Inaudible.) M. MASSIP, on va vous libérer parce que je crois que vous êtes... pour le train, sinon il va partir.

Mathilde GESTALDER

Merci. Je voulais juste être sûre d'avoir bien compris, là du coup vous allez créer un matériau qui sera sensiblement le même donc vous avez pas besoin d'autorisation d'agence sanitaire ou de choses comme ça pour l'utiliser pour un usage alimentaire ? Ça a les mêmes propriétés ? (Inaudible.)

Sabine ZARIATTI

Comme on remonte aux monomères de base, ils sont déjà enregistrés dans REACH et on sort de la nouvelle réglementation 2022 16/16 qui vient de sortir à laquelle est soumis le recyclage mécanique, mais nous comme on remonte dans la chaîne de valeurs, on n'est plus soumis à ça, on est soumis à l'enregistrement et il faut que les monomères, les cahiers des charges, la pureté de nos monomères correspondent à la pureté de monomères vierges.

Mathieu DAVID

Pour finir, je me tourne vers M. MARTIN qui va dire le mot de conclusion. Je vous remercie tous pour votre participation à cette réunion.

Luc MARTIN

Merci, je vais être rapide. Écoutez, je pense que même, malgré que le public était peu nombreux ce soir il a été de qualité très active dans ces questions. On a eu des compléments qui nous précisent et qui nous font comprendre que le *waste* on n'est pas prêt d'être à zéro finalement, donc l'Association *zero waste* a encore du boulot. Une petite précision qui serait intéressante c'est sur les alternatives qui figurent dans le dossier de concertation page 41.

On a vu qu'il y avait d'autres alternatives que vous avez évoquées, qui seraient intéressantes de détailler par ailleurs donc l'hydrolyse, les choses comme ça, ce serait bien qu'il y ait un complément qui soit ajouté par exemple sur le site Internet, et je vous en remercie d'avance. Une autre précision aussi c'est sur les 20 mégawatts de besoin de l'usine SUEZ et j'ai cru comprendre et vous me direz si c'est vrai, les

20 mégawatts c'est l'ensemble des énergies nécessaires, ça doit inclure aussi la puissance électrique.

Gaultier MASSIP

Non, non, on a 20 mégawatts sur la vapeur et 30 mégawatts en électricité pour la préparation et le recyclage chimique.

Monsieur Luc MARTIN

D'accord, merci pour la précision.

Luc MARTIN

D'accord, donc ce soir c'était bien concentré sur le problème du plastique et des entrées et sorties du marché. N'oubliez pas qu'il y aura encore d'autres temps qui seront donc le 4 octobre pour les problèmes liés à l'emploi autour de ce projet, le 10 octobre pour tous les aspects environnementaux et le 18 sur les risques industriels que représente ce projet et les risques qu'il peut percevoir de l'intérieur et les risques qu'il peut exporter. Merci en tout cas à tous pour vos participations actives.

PROJET PARKES

D'UNITÉS DE PRÉPARATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ET DE RECYCLAGE PAR DÉPOLYMÉRISATION DU PLASTIQUE PET À SAINT-AVOLD (57)

CONCERTATION PRÉALABLE

11 septembre - 7 novembre 2023

Concertation garantie par

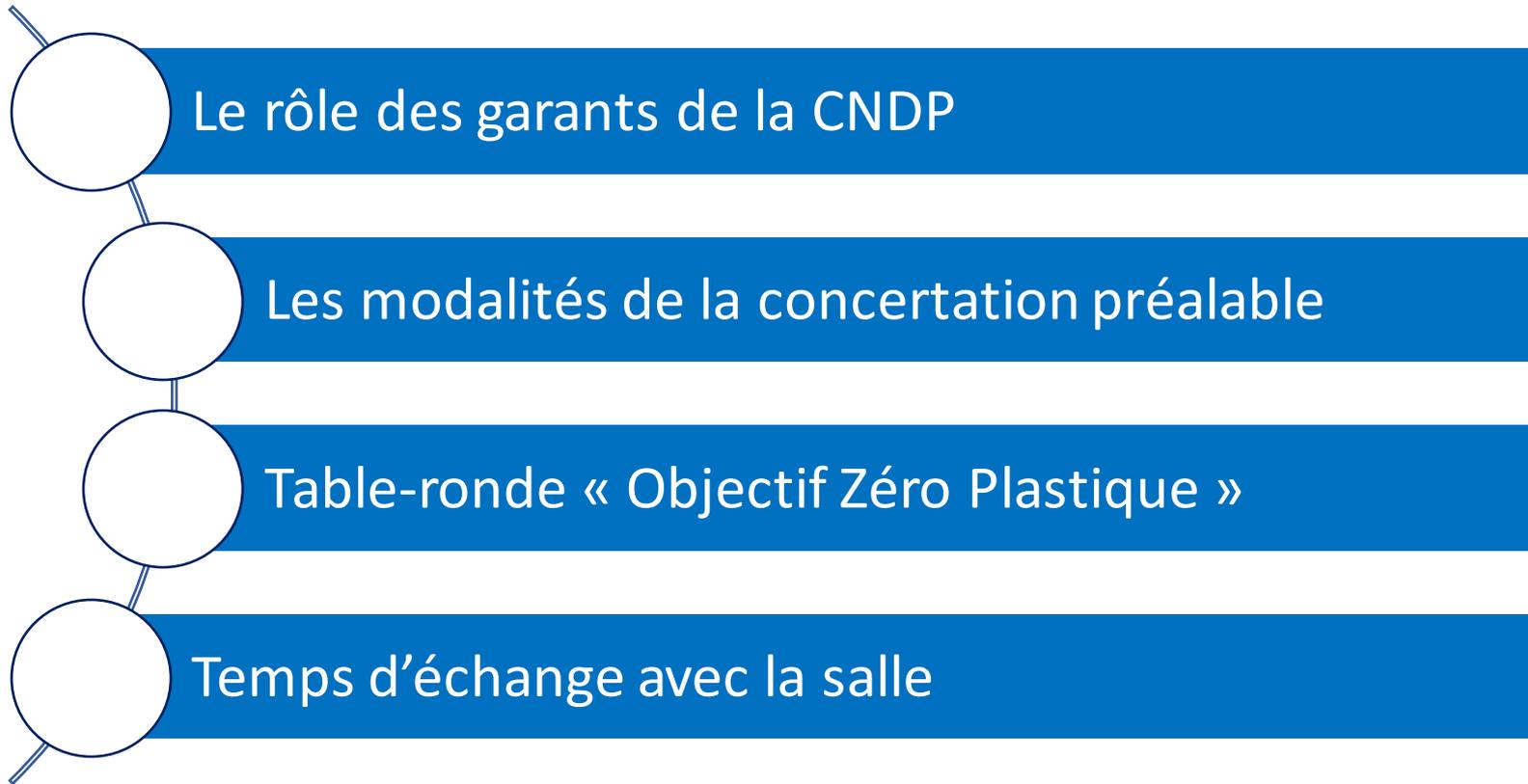


Réunion thématique
28 septembre 2023

concertation-projet-parkes.fr



PROGRAMME DE LA RÉUNION



Qui sont les garants :



valerie.trommetter@garant-cndp.fr

luc.martin@garant-cndp.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

244 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
<http://www.debatpublic.fr>

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITE

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



Created by dDara from Noun Project

ADMINISTRATIVE

Institution publique



Created by Gloria Maggioli from Noun Project

INDEPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Created by Nithinan Tatah from Noun Project

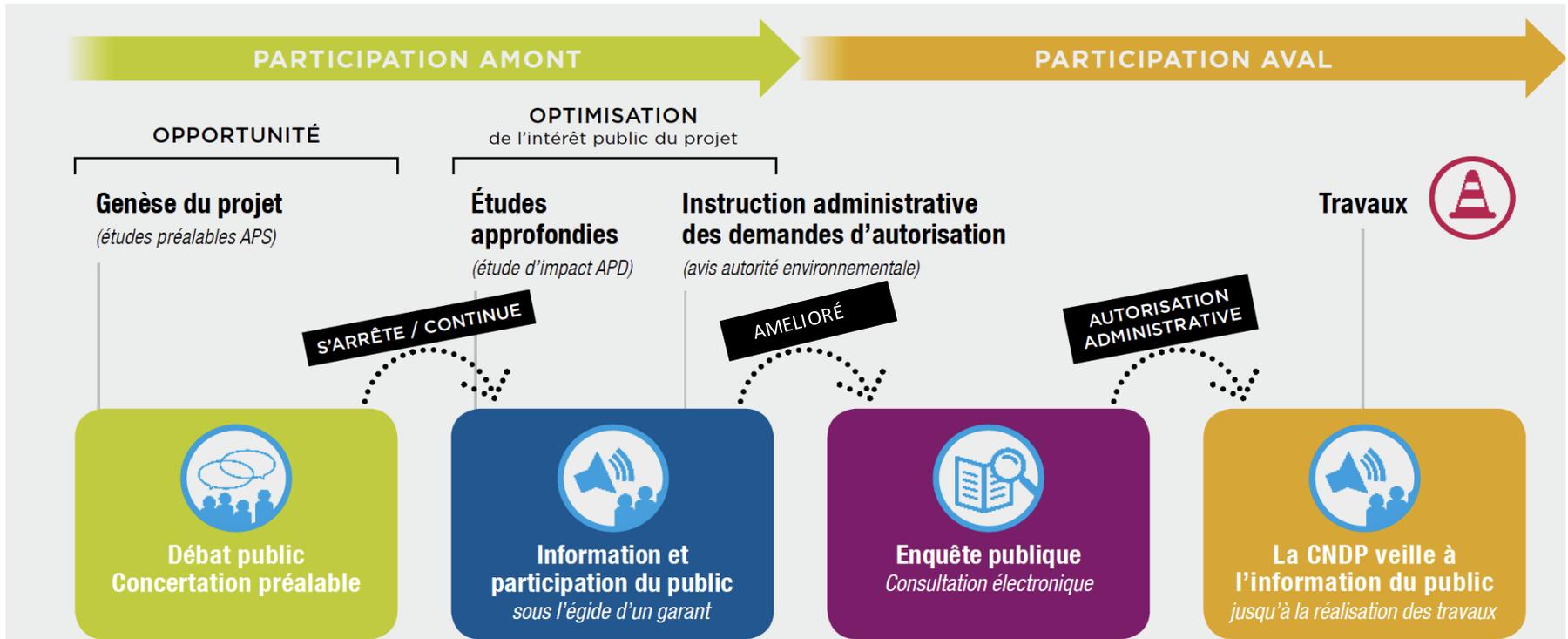
Elle défend un droit :

“ *Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*

”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?



Les 6 principes de la CNDP

INDEPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITE

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



EGALITE DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

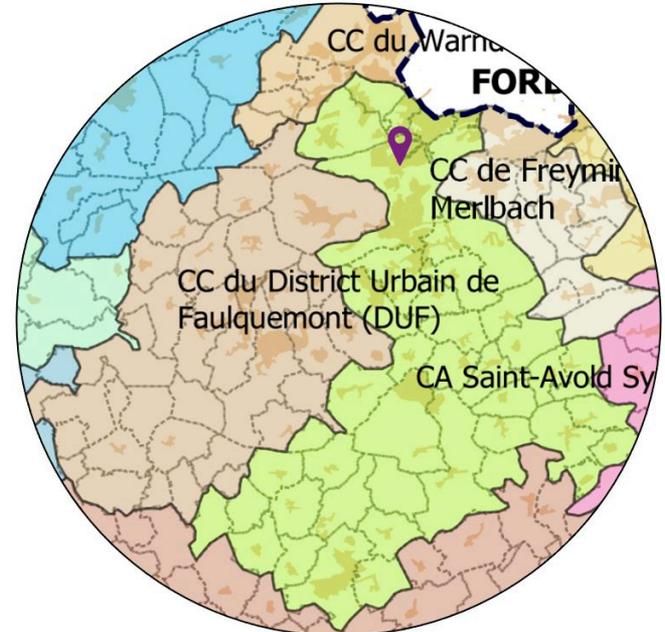


Les modalités de la concertation

Calendrier de la concertation préalable : 11 septembre – 7 novembre 2023 (8 semaines)

Périmètre d'information de la concertation : 90 communes (126 000 habitants)

- **La Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie** (41 communes)
- **La Communauté de communes de Freyming-Merlebach** (11 communes)
- **La Communauté de communes du Warndt** (5 communes)
- **La Communauté de communes du District Urbain de Faulquemont** (33 communes)



Programme de la concertation

Réunion publique d'ouverture

Jeudi 14 septembre, 18h

Salle des Fêtes, Carling

Réunion de présentation à l'IUT

Mercredi 20 septembre, 9h30

IUT de Moselle-Est, Saint-Avold

Réunion thématique « *Objectif zéro plastique : comment sortir du plastique ?* »

Jeudi 28 septembre, 18h

IUT de Moselle-Est, Saint-Avold

3 ateliers thématiques :

- **Atelier n°1 : Emploi & formation**

Mercredi 4 octobre, 18h

Espace Detemple, L'Hôpital

- **Atelier n°2 : Enjeux environnementaux**

Mardi 10 octobre, 18h

Maison des Associations, Saint-Avold

- **Atelier n°3 : Risques industriels**

Mercredi 18 octobre, 18h

Salle des Fêtes, Carling

Programme de la concertation

3 « débats-mobiles » :

- **Débat-mobile n°1**
Vendredi 15 septembre (matin)
Marché de Saint-Avold
- **Débat-mobile n°2**
Jeudi 21 septembre (matin)
Marché de Creutzwald
- **Débat-mobile n°3**
Mercredi 11 octobre (matin)
Marché de Völklingen, Allemagne

Réunion publique de restitution

Jeudi 26 octobre, 18h

Salle des congrès, Saint-Avold



Une inscription préalable sur le site de la concertation est recommandée pour chaque temps d'échange

Comment s'informer ? Comment participer ?

- **Site internet de la concertation** avec rubrique participative : www.concertation-projet-parkes.fr
- **Dossier de concertation et synthèse du dossier**
- **Flyer d'information avec carte T intégrée**
- **Registres papier** en mairie (Saint-Avold, Carling, L'Hôpital, Grossrosseln et Völklingen)
- **Affiches « grand public »** dans les commerces
- Auprès des **garants de la CNDP**
- **Traduction en allemand** du site internet et des principaux documents d'information



Objectif Zéro Plastique : Comment sortir du plastique ?



EXPERT EN RECYCLAGE MÉCANIQUE DES DÉCHETS PLASTIQUES

- 4 usines de recyclage plastiques
- Plus de 150 collaborateurs
- 120 kta de déchets plastiques recyclés
- 100 kta de matières plastiques commercialisés vers des industriels de la plasturgie
- Un centre de recherche dédié au recyclage des plastiques Plast'Lab situé au Vésinet Le Pecq



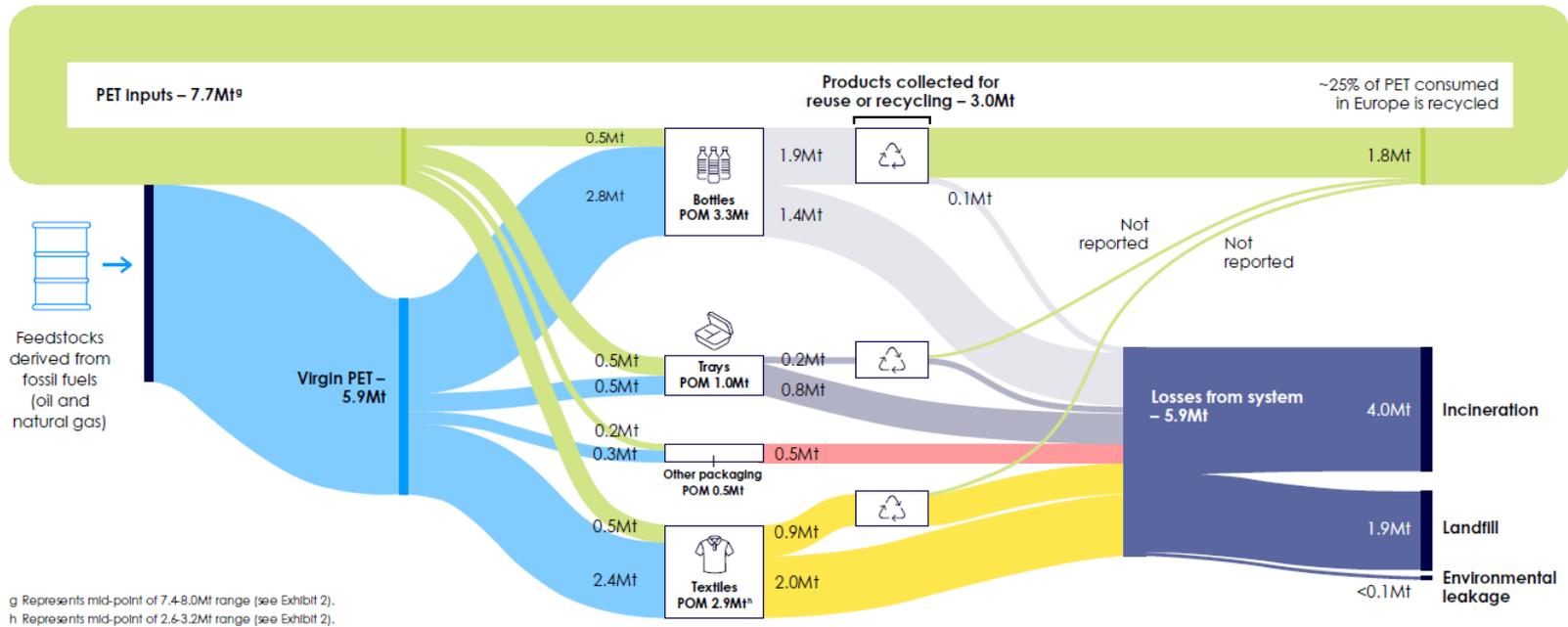


PARKES : UNE SOLUTION POUR DES DECHETS NON RECYCLES AUJOURD'HUI

European PET flows, 2020

Million tonnes

● Virgin PET ● Recycled PET (rPET) ● POM – Put On Market ● Trays – Refers to Pots, Tubs and Trays ● Product collected for reuse or recycling



Source : Systemiq - Circularity of PET/polyester packaging and textiles in Europe—Synthesis of published research February 202

**Consommation
d'énergie, d'eau, de
ressources naturelles**

**Pollutions et émissions de gaz à effet
de serre liées à la production, au
recyclage et au traitement des
déchets d'emballages.**

LE PLASTIQUE ET SES CONSÉQUENCES

**Perturbations endocriniennes et leurs
conséquences sur la fertilité, le
métabolisme, le système nerveux,
l'apparition de cancers et de
pathologies thyroïdiennes**

**80 000 tonnes par an de
déchets plastiques rejetés
dans la nature en France**



**ZERO WASTE
METZ**

OBJECTIF DE SORTIE DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE EN 2040

Les emballages
représentent 40 % de
tous les plastiques
produits dans le monde

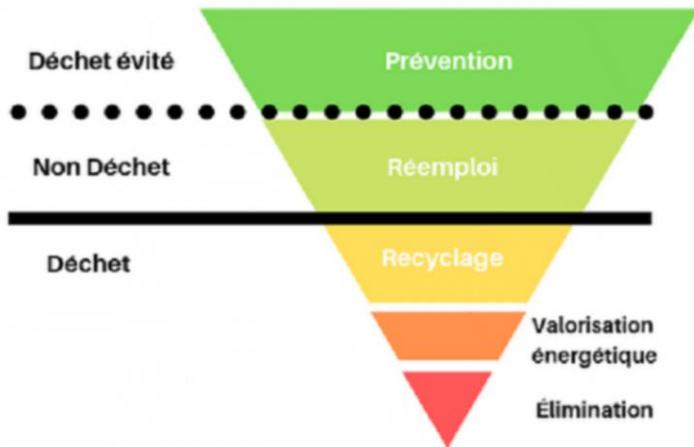
En France, 1,2 millions
de tonnes de plastique
d'emballages ménagers
sont utilisés chaque
année

La moitié du plastique consommé en France
est utilisé pour fabriquer des produits à
usage unique



ZERO WASTE
METZ

PRIORITÉ À LA RÉDUCTION ET AU RÉEMPLOI



Le recyclage ne permet pas de répondre à l'objectif de réduction des déchets :

- encourage la production d'emballages à usage unique
- instaure une dépendance : apport de nouveaux déchets recyclables pour rentabilité

Article L 541-1 II du code de l'environnement



ZERO WASTE
METZ

CHANGER DE PARADIGME AU NIVEAU LOCAL

En Alsace : 25 millions de bouteilles sont consignées et 30 % des magasins y sont équipés de machines de déconsignation

Réemploi des bouteilles en verre =>
- 75 % d'émissions de GES que des bouteilles en plastique

A Metz :
Expérimentation de la consigne pour les plats à emporter dans les restaurants et chez les traiteurs

Près de 90% des Français-es favorables à la consigne pour réemploi



**ZERO WASTE
METZ**

Temps d'échange

Merci de votre attention

<https://www.concertation-projet-parkes.fr>